



L'ACTION FRANÇAISE

2
0
0
0

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € | N° 2779 | 63^e année | Du 1^{er} au 14 octobre 2009 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net

BESSON LE BLUFFEUR

Le démantèlement de la "jungle" de Calais où s'entassaient des centaines de migrants voulant passer illégalement en Angleterre n'aura été qu'un coup de bluff. M. Éric Besson, ministre de l'Immigration, pour faire oublier son recul sur les tests ADN pour les candidats au regroupement familial, avait besoin de lancer une opération d'éclat. Mardi 22 septembre il annonçait qu'il n'y avait plus de migrants à Calais, qu'ils avaient été évacués avec humanité et qu'ils étaient répartis dans différents centres de rétention à travers la France, les mineurs (au nombre de 125) étant placés dans des foyers.

En fait allait commencer un jeu de cache-cache, un bon nombre ayant été aussitôt libérés sur décision de justice ou à la demande du juge des libertés. Et aujourd'hui à Calais on les voit tous rappliquer aussi nombreux qu'avant et dans des conditions pires, puisque leurs installations ont été démolies. On voit faire la queue, devant les maisons d'associations qui les font manger, même des mineurs emmenés mardi qui étaient passés à la télévision le soir même....

(Le Monde, 26 septembre)
C'était à prévoir. La solution à l'immigration clandestine et à l'insécurité qu'elle engendre n'est pas dans quelques mesurées qui ne réussissent qu'à compliquer le problème. Il faut fermer plus efficacement les frontières, rompre, s'il le faut, avec les accords de Schengen, renvoyer humainement mais sévèrement ceux qui entrent illégalement et faire savoir au monde entier que la France n'est pas un moulin, que devenir français est un honneur qui se mérite. Sans cela un "ministre de l'Immigration" ne sera jamais qu'un ectoplasme. ■

Au-delà du duel



Sarkozy-Villepin

PAGE 3

■ SOCIÉTÉ

Des jeunes gens "bien élevés"

L'association SOS homophobie vient de recevoir un agrément du ministre de l'Éducation nationale.



Aujourd'hui, les "jeunes" peuvent tout casser, même la figure de leur professeur, même les motos des policiers, ils peuvent "taguer" les portes et les murs et même brûler les voitures. On les arrête parfois, puis on s'empresse de les renvoyer à la rue, libres de recommencer. Vous pensez peut-être que pour en faire des jeunes bien élevés il faudrait leur apprendre, voire avec quelques coups de pied au derrière, la politesse et le respect du bien d'autrui. Vous n'y êtes pas. Selon le ministère de l'Éducation, rien n'est plus urgent que de les former... au refus de l'homophobie !

Donc à l'acceptation et au respect de l'homosexualité comme de n'importe quelle autre façon de vivre...

Ferry, reviens !

SOS homophobie est une association ayant pour objectif « d'affirmer la dignité de la personne homosexuelle » et « d'obtenir l'égalité des droits entre les personnes homosexuelles et les personnes hétérosexuelles ». Elle vient d'être agréée par le ministre de l'Éducation nationale au titre « d'association complémentaire de l'enseignement public », donc avec le droit de

« participer à la vie des écoles », car elle est reconnue comme « respectant les principes de l'enseignement public ». Ferry, reviens, ils sont devenus fous !...

Dans un communiqué de presse du 20 septembre, SOS homophobie se réjouit de cette « décision conforme aux recommandations publiées par la HALDE ». On s'en doutait.... Puis elle ajoute : « Il faut impérativement sensibiliser les élèves mais aussi les personnels éducatifs. La lutte contre les exclusions et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et l'identité du genre doit absolument faire partie des pro-

grammes de la formation initiale et de la formation continue des personnels [...] Les manuels doivent dire la vérité sur ces questions », etc.

Jusqu'à présent on apprenait à l'école à être poli à l'égard de tout le monde, et cela suffisait. À vouloir à tout prix un régime de faveur pour les gays et les lesbiennes, ne vise-t-on pas à habituer les jeunes à l'idée que l'on peut vivre impunément en dehors de la loi naturelle ?

Mai 68 est toujours là : il n'a plus besoin de lancer des pavés, il est inscrit dans les propres règles de l'Éducation qui se dit nationale...

M.F.

■ FINANCE

Conclusions du G20 :

Du bon sens, beaucoup d'esbroufe



PAGE 2

■ MONDE

Redéfinition du bouclier antimissile

États-Unis et Russie au tournant ?



PAGE 8

■ PATRIMOINE

À l'honneur à Lyon comme à Martigues :

Visite d'un jardin maurassien



PAGE 16



❑ SOMMET DU G20

Un peu de bon sens, beaucoup d'esbroufe

Confronté à la la peur d'un effondrement du système capitaliste-libéral, le G20 ambitionne maintenant d'assurer le pilotage de l'économie mondiale. Quant au président de la République, il a profité du sommet de Pittsburgh pour adopter des poses à la limite du populisme.



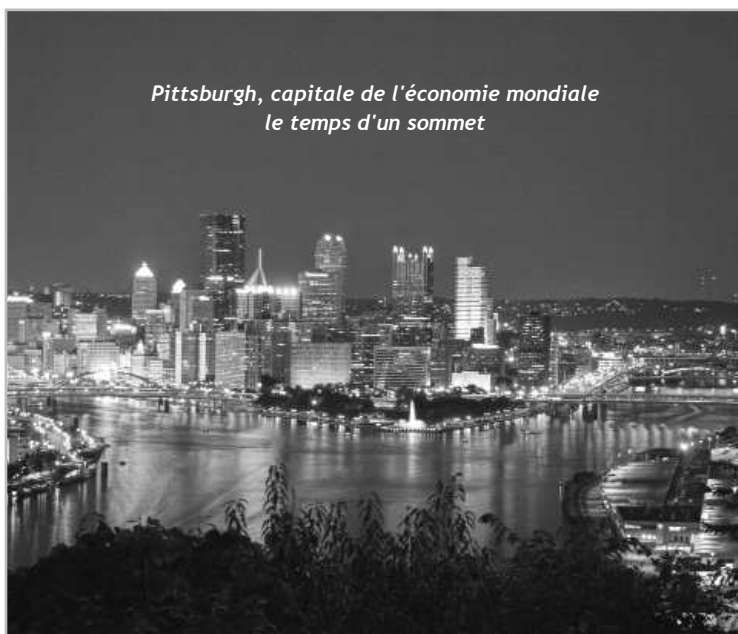
Le poids des pays émergents sera renforcé au FMI.

Il ne faut pas surestimer les résultats de la réunion du G20 à Pittsburgh, Pennsylvanie, comme on a sans doute volontairement surévalué et dramatisé la crise ; pour autant, il serait bien léger de céder au travers inverse. Certes, en regard des fanfaronnades sarkoziennes du début de la semaine dernière, le compte n'y est pas vraiment. Mais une telle instance internationale ne se manœuvre pas comme un gouvernement docile. Il a fallu négocier, transiger et, finalement, dégager des compromis plus ou moins satisfaisants.

Pilotage économique

C'est déjà bien d'y être parvenu, tellement les intérêts respectifs des participants ne pouvaient s'accorder d'emblée. Rappelons que le G20, créé en 1999, rassemble les pays industrialisés du G8 (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada et Russie), dix pays dits émergents (Chine, Afrique du Sud, Inde, Arabie saoudite, Argentine, Brésil, Corée du Sud, Indonésie, Turquie et Mexique), plus l'Australie et l'Union européenne.

La peur d'un effondrement du système capitaliste-libéral, ou du moins d'une dérive incontrôlable, avec pour corollaire un chaos social, a été suffisamment forte pour fédérer les velléités d'action. Non sans effet concret, au demeurant. Simple forum de dis-



cussion à l'origine, le G20 ambitionne maintenant d'assurer le pilotage de l'économie mondiale. Évolution qui répond notamment à la forte attente des pays émergents, cette montée en puissance correspondant à leur poids réel dans les échanges internationaux. Pour la même raison, ces pays verront leurs quotes-parts augmenter au Fonds monétaire international (FMI) aux dépens des pays européens et en particulier de la France.

L'ONU au second plan

Si le G20 gagne en influence, le G8 subsiste : les questions diplomatiques et de sécurité resteront de son ressort. Compte tenu de cette nouvelle configuration, on peut se demander à quoi servira encore l'ONU, si ce n'est d'offrir une tribune aux Ahmadinejad ou Kadhafi ; alors

même que le statut des membres permanents du Conseil de sécurité et leur droit de veto sont de plus en plus contestés.

Compromis sur les bonus

En tout cas, le découplage de l'économie et de la politique de sécurité, avec la prééminence accordée au G20, ne répond guère au vœu qu'exprimait récemment dans *Le Figaro* le conseiller présidentiel Henri Guaino, pour lequel « la politique est au-dessus du marché ». Une expression certes chargée de réminiscence maurassienne, mais d'un volontarisme un brin surjoué. À l'instar de Nicolas Sarkozy quand il prétend que « les paradis fiscaux, c'est terminé ». Preuve du contraire, le président de la République devait annoncer au terme de la conférence son intention de présenter une loi interdisant aux

banques françaises d'avoir des filiales dans les « juridictions non coopératives », donc ignorant superbement les critères de l'OCDE.

Sur la régulation du système financier, en particulier les rémunérations des *traders*, Nicolas Sarkozy a dû en rabattre un peu malgré le soutien affiché d'Angela Merkel et celui, en demi-teinte, de Gordon Brown, le Premier ministre britannique faisant le grand écart pour ne pas désespérer la City. Il y aura bien un encadrement des bonus des *traders* avec l'introduction d'un malus en cas de mauvais résultat, mais l'idée d'un plafonnement des rémunérations n'a pas été retenue, cette requête française étant jugée peu réaliste par l'administration Obama.

Sarkozy altermondialiste ?

Épiphénomène, les fameux bonus n'ont pas de responsabilité directe dans le déclenchement de la crise qui résulte, d'une part, du surendettement d'Américains dans l'incapacité de rembourser les prêts bancaires et, d'autre part, de l'insuffisance de fonds propres des instituts de financement, d'où la faillite retentissante de Lehman Brothers il y a un an. C'est pourquoi les pays du G20 se sont accordés sur les règles de fonds propres à prescrire aux banques, afin qu'elles disposent de réserves suffisantes par rapport à leurs prêts et actifs. Une mesure de bon sens qui n'est toutefois pas allée de soi, Américains et Européens se disputant sur la méthode de calcul de l'endettement.

Décidé à jouer la carte de l'opinion, d'une opinion française révoltée par les profits extrava-

gants de certains *traders*, Nicolas Sarkozy n'a pas hésité à adopter des poses à la limite du populisme. Ainsi a-t-il, à la suite de Bernard Kouchner, récupéré une vieille idée altermondialiste, la taxation des transactions financières imaginée en 1972 par le prix Nobel James Tobin pour freiner la spéculation. Selon Sarkozy et Kouchner, cette taxe permettrait de moraliser les flux financiers et de renflouer les caisses publiques. Las, les altermondialistes de l'association Attac crient à la supercherie et accusent les dirigeants français de vouloir « aider la finance à se protéger de ses propres excès ».

Inutile de s'emballer. Si elle a donné lieu à débat au sein du G20, cette proposition de taxe Tobin n'est pas mentionnée dans le communiqué final de Pittsburgh. À charge pour le FMI, dirigé par Dominique Strauss-Kahn, de l'examiner dans les prochains mois.

Retour à la réalité

Une prudence qui a paru de mise alors que le G20 engage la finance à prendre moins de risques, tout en demandant le maintien des mesures de relance afin d'accompagner une reprise économique encore hésitante. Étant entendu que cette sortie de crise ne se traduira pas de sitôt par une baisse significative du chômage. Après l'esbroufe mondialisée, c'est bien cette réalité ingrate qui accable le quotidien.

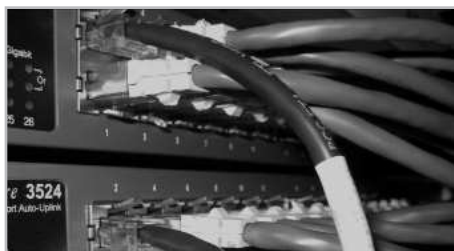
GUY C. MENUSIER

L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
Politique :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,
Stéphane Piolenc
Étranger :
Charles-Henri Brignac,
Guy C. Menuisier, Pascal Nari
Économie : Henri Letigre
Enseignement, famille, société :
Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Aristide Leucate, Frédéric Wincler
Culture :
Monique Beaumont,
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,
Norbert Muiteau, Jean d'Omiac,
François Roberday, Alain Waelkens
Histoire :
Yves Lenormand, Laure Margailan,
René Pillorget, Francis Venant
Art de vivre : Pierre Chaumeil
Chroniques :
François Leger, Jean-Baptiste Morvan
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

LA CULTURE AU TOURNANT



Le volet répressif complétant la loi "Création et Internet" a été adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 22 septembre. Censé endiguer le téléchargement illégal, il prévoit de sanctionner les "pirates" en suspendant leur accès à la Toile par une ordonnance pénale : les dossiers constitués par la Commission de protection des droits seraient instruits par un juge unique, statuant sans audience ni débat contradictoire. Saisi par des élus socialistes, le Conseil constitutionnel donnera-t-il son feu vert ? Le cas échéant, la rémunération des artistes

demeurera une question en suspens. Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, l'a reconnu implicitement le 3 septembre, en lançant une nouvelle "mission" « sur l'offre légale de contenus culturels sur Internet et [...] le financement des industries culturelles ».

CIBLE MARKETING

Lesquelles devraient considérer les "pirates" comme « une cible marketing à privilégier », si l'on en croit les conclusions d'un sondage présentées par Ipsos le 23 septembre : « Le téléchargement illégal de musique ou de vidéo reste une pratique minoritaire chez les internautes européens, et particulièrement en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Les pirates achètent en revanche davantage de musique que la moyenne des internautes. » Voilà qui devrait conforter dans leur démarche les adhérents du Parti pirate français. Galvanisé par le succès de son homologue suédois, qui a envoyé un élu au Parlement européen, ce parti a tenté sa première

percée électorale le 20 septembre, dans la 10^e circonscription des Yvelines. Candidat à la députation, Maxime Rouquet a recueilli 2,08 % des suffrages exprimés. « Ce coup de semonce électoral n'est que le premier avertissement en direction d'un gouvernement qui traite par-dessus la jambe les questions technologiques qu'il prétend maîtriser », lance le Parti pirate, qui s'est fixé trois priorités : « préserver les droits des citoyens, libérer la culture, dénoncer brevets et monopoles privés qui nuisent aux intérêts de la communauté mondiale ».

L'ÉTAT SE CHERCHE

En pleine révolution numérique, ce discours pourrait bénéficier d'un écho croissant. D'autant qu'en dépit de ses velléités "régulatrices", le gouvernement confesse parfois son malaise : « Forcément, l'État se cherche », reconnaît Nathalie Kosciusko-Morizet, le secrétaire d'État en charge de la Prospective et du Développement de l'économie numérique (Écrans @, 25/06/2009).

G.D.

❑ PROCÈS CLEARSTREAM

Au-delà du duel Sarkozy-Villepin

Le président de la République donne une piètre image de sa fonction...

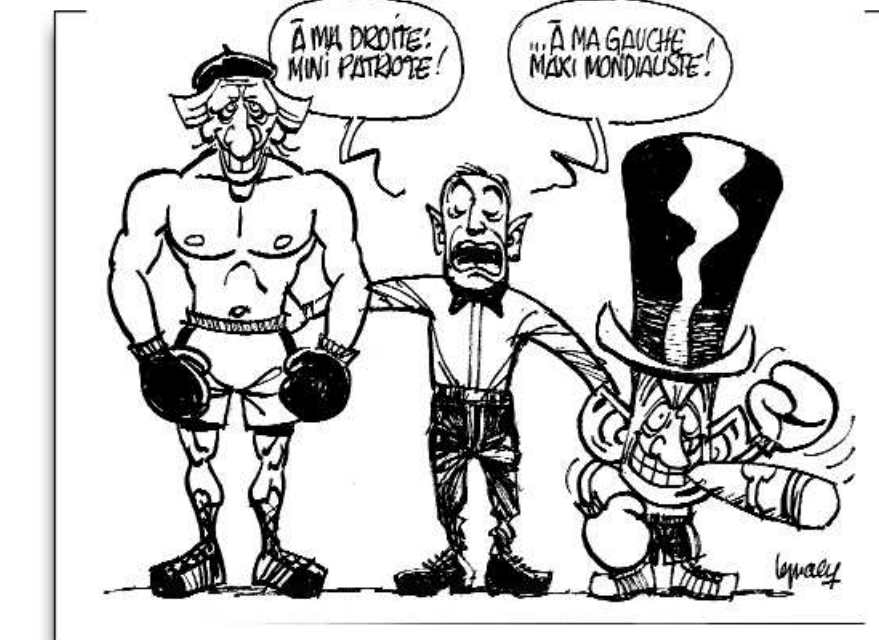
Louis, duc d'Orléans, s'était attiré beaucoup d'inimitiés sous le règne de son cousin Charles VIII. Lorsqu'à la mort de celui-ci (1498), il devint lui-même roi de France sous le nom de Louis XII, il aurait eu certainement bien des comptes à régler, mais l'une de ses premières paroles, restée célèbre, fut « *Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* » Voilà une attitude royale, une grandeur d'âme enracinée dans le sentiment de se vouer au service du seul bien commun.

Aujourd'hui nous avons au sommet de l'État un bien petit homme. On ne pouvait pas demander à Nicolas Sarkozy de dire : « *Le président de la République ne venge pas les injures du ministre de l'Intérieur.* » Le régime conduit inévitablement les rivaux à s'entretuer, du moins politiquement, mais rarement élégamment, car là où ne domine pas l'idée de bien commun, chacun ne pense qu'à son avenir politique et, au rythme d'une « *présidentielle permanente* », on assiste à une lutte entre féodaux forcés de s'éliminer au risque, écrit sur son blog Jean-Philippe Chauvin, « *de dévaloriser l'État et sa magistrature suprême et de diminuer le crédit de la France à l'étranger* ».

L'affrontement final

Ne cherchons pas d'autre explication de cette incompréhensible affaire Villepin où l'on voit s'afficher toute la détermination d'un président acharné à détruire son ancien rival à tel point que, de New York où il parlait aux Français ce mercredi 23 septembre, il est allé, sans que l'on sût si c'était un lapsus, jusqu'à désigner les prévenus, dont Dominique de Villepin, comme des « *coupables* ». De la part d'un homme qui se pique d'avoir été avocat, ce n'est vraiment pas fort... Il aurait même déclaré souhaiter que ces prévenus fussent « *pendus à un croc de boucher* ». On appréciera la distinction du propos... En retour, M. de Villepin assigne M. Sarkozy pour « *atteinte à la présomption d'innocence* »...

Dans ce procès dont les historiens futurs se gausseront, on voit le chef de l'État se porter partie civile sans souci de la dignité de sa fonction, éclipsant pratiquement la question de savoir qui, des six prévenus, a fait ajouter le nom de Nicolas Sarkozy sur une liste de faux *listings* bancaires



où apparaissaient en 2004 des personnalités de toute sorte, de droite et de gauche, soupçonnées de détenir des comptes occultes à la chambre de compensation luxembourgeoise Clearstream. Par ces comptes, auraient transité des commissions indues liées à la vente de frégates à Taïwan. Il est fort probable que l'on ne saura jamais la vérité, la république est coutumière de ce genre de procès retentissants qui se terminent en queue de poisson.

En 2004, Dominique de Villepin était le Premier ministre du président Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy était ministre de l'Intérieur. Puis ce dernier fut le candidat de l'UMP. Entre les deux hommes, qui ne s'aimaient déjà guère, les coups bas commencèrent. On ne sait qui a voulu faire croire à la volonté de Dominique de nuire à Nicolas.

Indépendance française

Aujourd'hui, la "victime" et l'accusé se préparent à l'affrontement final qui dépasse de beaucoup le prétoire. Car si M. de Villepin ne parvient pas à prouver qu'il n'a rien à voir avec cette histoire de barbouzes et se retrouve donc en prison pour cinq ans, M. Sarkozy sera débarrassé de lui en vue de l'élection présidentielle de 2012. Car, quoi qu'il en dise, il ne pense qu'à cela.

L'ancien Premier ministre n'est pas homme à se laisser abattre et c'est pourquoi ce combat de pseudo-titans revêt une

réelle portée politique. Les deux personnalités sont très dissemblables. Dominique Galouzeau de Villepin est grand, d'une noblesse approximative, et admire Napoléon. Nicolas Sarkozy de Nagy-Bocsa est petit, d'authentique petite noblesse (hongroise) et ne connaît rien à l'histoire de France. Mais surtout le premier est l'homme qui, le 14 février 2003, devant les Nations Unies, a porté avec honneur la voix de la France face au monstre américain et a affirmé - au nom de Jacques Chirac, il faut le reconnaître - la liberté de notre politique étrangère en refusant de lancer nos soldats dans la guerre imbécile contre l'Irak. L'hôte actuel de l'Élysée est alors resté discret, mais tout laisse à penser qu'il était favorable à cette guerre, comme Bernard Kouchner qu'il devait appeler quatre ans plus tard à ses côtés pour être ministre des Affaires étrangères.

Justement la semaine dernière, M. Sarkozy parlait pour la première fois devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Son discours très différent de celui du serviteur de M. Chirac il y a six ans, a été long, très conventionnel, sorte de prêchi-prêcha émaillé certes de propos de bon sens (sur le Liban, sur la Palestine, sur le Darfour), mais nullement dérangeant. On y relève beaucoup d'éloges très plats du « *Machin* », comme disait Charles De Gaulle, de son esprit, de son fonctionnement, du « *réveil de la conscience humaine* » qu'il aurait provoqué.

Si le président a exhorté les chefs d'État à procéder à une réforme du système, c'est en fait pour rendre celui-ci plus contraignant vis-à-vis des nations. Le prétexte invoqué est l'ouverture, mot sarkozyen s'il en est..., l'ouverture à tous, à toutes les diversités comme à Babel... ou comme l'actuel gouvernement français... Et de plaider pour élargir le Conseil de sécurité à de nouveaux membres permanents (actuellement cinq dont la France) en appelant le Brésil, l'Inde, l'Allemagne, les pays du continent africain,... en somme une foule qui réduirait d'autant le poids de la France sur la scène internationale. On ne peut pas dire que M. Sarkozy sert les intérêts de son pays...

"Gouvernance mondiale"

D'ailleurs, en dépit de quelques mots sur le respect dû aux identités nationales, aux langues, aux cultures, tout le discours tend à démontrer que - Crise oblige - ce ne sont plus les nations qui doivent, en s'organisant comme une grande famille, diriger chacune son propre destin et par là même offrir son apport au bien commun de l'humanité. Non, tout est inversé : le respect dû aux nations sera mesuré à l'aune des grands impératifs éthiques, financiers et économiques (peut-être un jour policiers ?) d'une « *nouvelle gouvernance mondiale* » auxquels tous les gouvernements du monde seront plus ou moins sommés de se plier. En quelque sorte, le mondialisme de l'ONU, le « *monde nouveau* » que rêve d'« *inventer* » (sic) notre président, serait plus que jamais une caricature de la Chrétienté de jadis, avec à la place de Dieu l'idéologie des Droits de l'Homme. L'hypocrisie de cette construction laïque apparaîtrait dans les grandes envolées de M. Sarkozy sur « *l'avenir du monde* » qui se lit « *dans le regard de l'enfant qui a faim* » ou qui souffre de la guerre. Quand on sait que l'ONU n'a de cesse de favoriser les programmes d'avortement et de contraception et d'humilier les États, comme le Vatican, qui s'opposent à la mise à mort des petits innocents, on touche du doigt le mensonge sur lequel repose cet édifice de "bonnes intentions" pavé comme l'enfer.

Nous ne savons si M. de Villepin serait aujourd'hui aussi prudent qu'en 2003. Mais nous n'espérons pas voir un seul chef d'État élu capable, d'une part, de se libérer de ses propres animosités électoralistes, d'autre part, de libérer la France des idéologies culpabilisantes qui préparent sa mort en tant que nation. Seul un roi, chef de famille, peut avoir une vue lucide des hommes à rassembler pour servir le pays, comme aussi des délégations nécessaires de souveraineté à consentir dans le cadre international.

MICHEL FROMENTOUX

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Pour réveiller les amis d'AF négligents

Faire vivre, de nos jours, un journal d'opinion, n'est pas chose facile. Et pourtant, celui-ci est attendu par tous ceux qui ne sont pas satisfaits de la politique "bling-bling" de notre président, le petit Nicolas.

À l'heure où nous écrivons, notre souscription accuse un retard préoccupant qui ne nous permettra pas de faire face à nos échéances de fin septembre. Cette fois, il nous faut absolument l'aide de tous, notamment des anciens.

En 2008, une souscription "Cent euros pour l'AF" avait couvert le budget de l'année. À tous ceux

qui ont participé à cet effort je lance un appel pressant : Pensez-y pour 2009 ! Vous remarquerez, dans ce numéro, la variété des sujets traités : politique étrangère, politique familiale, G20, nouvelles européennes, et même, pour la journée du Patrimoine, une visite au jardin de Maurras à Martigues... Si vous voulez continuer à recevoir le journal de l'Action française, votre journal, si vous voulez qu'il se développe, aidez-nous ! Son existence dépend de vous, amis d'AF .

MARIELLE PUJO

LISTE N° 12

Versements réguliers :
Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ;
Mlle Annie Paul, 5,24 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Robert Thomas (3 mois), 45,72.

Jean-Pierre Lopez, 5 ; Jean-Loup Barthollet, 2 ; Claude Tiaggiasco, 100 ; « *avec mes encouragements pour l'équipe d'AF 2000* » ; Jean-Pierre Lafosse, 150 ; anonyme, 100 ; Jean Paris, 100.

Total de cette liste	563,69 €
Listes précédentes	9.594,39 €
Total	10 158,08 €

* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



ÉCOLE LIBRE
FAUSSE LIBERTÉ

Un vieux débat sur le financement des écoles privées est-il en train de se résoudre ? Ce lundi 28 septembre les députés ont voté un texte obligeant les municipalités à financer les écoles privées des communes voisines si leurs résidents ont choisi d'y scolariser leurs enfants. Est-ce une victoire pour la liberté du choix de l'école ? Attention : les conditions sont sévères. Il faudra que la commune de résidence ne dispose pas des capacités d'accueil nécessaires, ou qu'un frère ou une sœur soient déjà scolarisés dans l'établissement de cette autre commune, ou qu'il y ait des raisons médicales, ou encore que le commune n'assure pas directement la restauration et la garde des enfants en cas d'obligations professionnelles de parents. La liberté de choix de l'école par les parents, premiers éducateurs, ne pèse pour rien là-dedans. Les familles catholiques resteront le plus souvent obligées de payer l'école choisie pour des raisons seulement religieuses, alors qu'ils paient déjà des impôts locaux dans leur commune de résidence. L'injustice flagrante demeure...

LA MORT DES
DÉPARTEMENTS ?

Nous ne sommes pas des défenseurs du département, ce quadrillage inventé par la Révolution à seule fin de faire table rase des particularités historiques de la France. Mais les régions actuelles ne sont souvent, que des fourre-tout sans lien, elles non plus, avec le pays réel. Nous n'hésitons pas à faire écho à la protestation qu'élève dans *Le Réveil du Vivarais* (24 septembre) le député PS de l'Ardèche, Pascal Terrasse, dénonçant « l'assassinat du département » par l'État qui asphyxie financièrement les conseils généraux. Il y voit « une punition à l'égard de la ruralité » et la volonté « de transformer le département en simple agence régionale supprimant toute proximité avec le citoyen dans ses préoccupations quotidiennes ». Ajoutons que l'Ardèche est l'un des rares départements recoupant presque exactement une subdivision de l'ancienne France - en l'occurrence le Vivarais, pays libre au sein de la province de Languedoc. L'Ardèche, entre Rhône et Cévennes, a donc des raisons d'être jalouse de ses libertés ancestrales... Elle doit montrer l'exemple.

SOCIAL

Justice rendue aux mères

M. Darcos maintient le dispositif de retraites des mères de famille, sans pour autant fermer la porte aux conflits juridiques. Une décision prise en dépit des injonctions de la Halde, de la Cour de cassation et de l'Europe.

Nous devons applaudir - une fois n'est pas coutume -, bien que du bout des doigts, à la décision annoncée le dimanche 20 septembre sur *Europe 1* par M. Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Ville, de sauvegarder le dispositif actuel de retraites des mères de famille salariées du secteur privé.

Idéologie

On se souvient (voir *L'AF 2000* du 3 septembre) que, pour opérer quelques économies, l'État envisageait de supprimer les deux annuités supplémentaires par enfant dont jouissent les mères de famille pour le calcul de leur retraite. Il s'agissait aussi sans doute de complaire à la "vertueuse" HALDE (Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) qui, en décembre 2008, avait dénoncé comme discriminatoire cet avantage qui n'est point donné aux pères. Sur la lancée, la Cour de cassation avait édité un arrêt dans le même sens en février dernier. L'Europe s'en était mêlée en dénonçant l'année de bonification dont continuent de bénéficier les mères fonctionnaires pour leurs enfants nés avant 2003, année où ladite bonification fut supprimée dans le public.

Toutes ces considérations économiques ou idéologiques - dénoncées aussitôt avec autant d'in-



Les considérations économistes ne pèsent rien au regard du don consenti par les mères mettant leur carrière entre parenthèses pour accoucher et élever leurs enfants.

dignation par les associations familiales et par les syndicats même de gauche - ne pèsent rien au regard du don que les mères consentent à la nation en mettant leur carrière professionnelle entre parenthèses pour accoucher et ensuite pour élever leurs enfants - ce qui les condamne à toucher des retraites plus faibles que leur mari. C'est du moins ce qu'a reconnu M. Darcos en déclarant « injuste » l'arrêt de la Cour de cassation et en affirmant que « les

femmes, et les femmes seules, doivent bénéficier de la majoration de durée d'assurance ».

Néanmoins - car rien n'est jamais simple dans l'État sarkozyen - M. Darcos coupe les cheveux en quatre, ou plutôt les annuités en deux, faisant valoir que la première année de majoration tient au fait « que les mères ont attendu un enfant et qu'elles ont commencé à l'élever » et la deuxième année au fait « qu'elles l'ont élevé ». Par ce biais, on

pourra ouvrir le même avantage aux pères quand ceux-ci pourront prouver qu'ils se sont eux-mêmes arrêtés de travailler pour élever leur enfant « dans une période de quatre ans suivant la naissance ».

Cela n'a rien en soi d'injuste, mais c'est semer des germes de pagaille et aller au-devant de mille complications juridiques, voire psychologiques. Il faudra, dit justement M. Darcos, que le couple « s'entende » ! Le bon apôtre ! Dans une société permissive où un couple sur trois divorce (un sur deux à Paris) avant dix ou quinze années de mariage, "l'entente" est plutôt un vœu pieux. Les conflits pour obtenir la deuxième année risquent même d'être insolubles en cas de garde alternée des enfants ou lorsque le père ayant un salaire supérieur à son épouse voudra cette deuxième année de bonification pour lui. Pour Mme Nadin Morano, secrétaire d'État chargé de la Famille et de la Solidarité, il faudra « trouver des critères incontestables et non discriminatoires » pour surmonter les conflits. Paroles, paroles...

Guerre des sexes

Bien sûr, dans une famille unie, la question de savoir si l'argent de la retraite ira au père ou à la mère ne se posera pas ; il ira au ménage lui-même. Une fois de plus on constate qu'à force de rendre la famille fragile au nom de la liberté individuelle et de diviser les parents sous prétexte de les égaliser, on engendre une guerre des sexes dont les femmes et les enfants feront les frais.

Réjouissons-nous quand même que le gouvernement ait reculé, mais n'oublions pas que la démocratie n'en continue pas moins son œuvre de sape.

MICHEL FROMENTOUX

L'ESSENTIEL
DE LA RÉPUBLIQUE...

Le président de la République inscrit la "taxe carbone" dans la continuité de l'avortement...



Voici qui en dit long sur la "pensée" politique de M. Sarkozy. Il s'est flatté devant des députés UMP d'avoir, avec la taxe carbone, fait opérer à la France un « choix historique », comme s'il y avait quelque chose de noble et beau à taxer ceux qui se rendent à leur travail en voiture et à les rendre responsables d'un réchauffement climatique tout à fait hypothétique... La suite de ses propos est encore

plus instructive : il range ladite taxe parmi les cinq « grandes réformes » essentielles et historiques de la Ve République, les autres étant « la décolonisation [on ne voit guère en quoi le régime peut être fier de la manière dont il a organisé cette débâcle...], l'élection du président de la République au suffrage universel [qui a finalement abouti à rendre en France la campagne électorale permanente...], l'abolition de la peine de mort [qui n'a nullement conduit les assassins à renoncer à infliger cette peine aux honnêtes gens et qui a même multiplié les occasions de faire des criminels des récidivistes...], la légalisation de l'avortement ».

INDIFFÉRENCE

Au sujet de cette dernière "réforme", on ne peut qu'être ulcéré par l'indécence de ce chef d'État qui, dans la lignée d'Hérode, trouve "historique" l'autorisation de mettre à mort dans le sein de leur mère chaque année plus de 220 000 innocents à naître. Sans compter les séquelles catastrophiques dont souffrent ensuite les mères, et les néfastes consé-

quences démographiques pour le pays. À quoi s'ajoute l'ignominie qui consiste à résoudre par le meurtre des situations parfois de détresse auxquelles une courageuse politique familiale remédierait. Hélas M. Sarkozy ne fait que souligner le fait que la République, agissant ainsi, donne la mesure de son génie... Maurras l'a montré mille fois : elle est un régime de mort.

TYRANNIE

M. Sarkozy dit encore que ces belles réformes, comme la taxe carbone qui se prépare, ont l'intérêt de « changer les comportements ». On sent poindre ici une certaine dose de tyrannie : quand l'État se permet de mouler par la loi les comportements selon son idéologie, il sort de son domaine qui est d'assurer le bien commun de la nation et de donner aux citoyens les moyens de rester fidèles aux grandes traditions spirituelles et morales héritées de l'Histoire. Vouloir les formater en faisant évoluer les mentalités selon ses propres critères est un véritable abus de pouvoir.

M.F.

MARCHE
POUR LA VIE
contre la culture
de mort

SAMEDI 3 OCTOBRE



» 17 H 30

Rendez-vous devant la basilique Notre-Dame des Victoires, place des Petits-Pères, Paris 2e.

» 20 HEURES

Fin de la marche. Salut du Saint Sacrement au Sacré-Cœur de Montmartre.

Venez en famille et avec vos amis, pour cette marche de prière et de témoignage public !

TRIBUNE

L'héritage français bradé !

La France sarkozienne obéit au *diktat* de la concurrence "libre et non faussée". En témoigne le changement de statut de la Poste, antichambre de l'ouverture du capital aux acteurs privés.

Français ! Restez paisibles, notre lilliputien à Rolex ne privatisera pas le symbole du service public français. La Banque postale changera seulement de statut afin de moderniser et d'améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers. Foutaise, vous jetteront les derniers citoyens alertés et encore clairvoyants.

Concurrence

Mais vous, petits bourgeois aliénés par la *doxa* Disneyland de l'euromondialisme, vous préférez gober ces mensonges éhontés sortis tout frais de la bouche baveusement concurrentielle de nos oligarques bruxellois. La fermeture de 7 500 bureaux postaux, la suppression 3 400 emplois ou encore la conversion de milliers de CDI en emplois précaires, pour toujours mieux casser le lien syndical, n'auront pas raison de votre incapacité à comprendre le processus dans lequel la France s'est engagée.

Depuis 2004, le gouvernement UMP a privatisé EDF, GDF et France Télécom par la même technique qu'il applique en ce moment même à la Poste, toujours par transposition des directives bruxelloises qui visent à l'ouverture à la concurrence de tous les services publics. En premier lieu, on modifie le statut pour l'ouvrir aux capitaux privés (passage de



l'établissement public à la société anonyme) et en mentant sans scrupule sur le montant de la dette accusée par le service. C'est pourquoi Frédéric Lefebvre, porte-parole de l'UMP, annonce le chiffre aisé de six milliards tandis que les rapports mettent en relief une dette de la Banque postale s'élevant à moins de trois milliards d'euros.

Dans une seconde partie, l'État se désengage peu à peu en vendant ses parts aux fonds privés qui mettent en place des restructurations drastiques pour jouir du retour sur investissement et jouer la concurrence. En clair,

il ne sera pas rentable dans une logique de profit à court terme, de maintenir des centaines de bureaux de poste dans des régions rurales qui en ont pourtant bien besoin.

Privatisation déguisée

Après la fermeture des écoles, des casernes militaires, viendra celle des postes, accentuant toujours plus la désertification rurale et la concentration des hommes dans les métropoles. Paris et le désert français deviendront une bien triste réalité, ac-

complissant le rêve jacobin des partisans d'un centralisme asphyxiant. Usagers et fonctionnaires se plaignent déjà des files d'attente qui se rallongent et de la conversion des centres de service financier et postal en véritables drogueries fourre-tout. Cette privatisation déguisée fait de la France et de l'Europe les champions du néolibéralisme car, là où les Américains font marche arrière et où les Anglais réclament la renationalisation du service postal, nous, nous obéissons au *diktat* de la concurrence libre et non faussée après une crise du système capitaliste sans précédent. C'est dire l'appréhension didactique du réel par nos responsables politiques.

"Le modèle social français"

Ce bel héritage, remontant à Louis XI, devenu organisation officielle au XVII^e siècle, puis réformé avec talent par le roi martyr Louis XVI, sera liquidé par ce pouvoir, incapable de servir les intérêts supérieurs de la France et du pays réel, préférant honorer ses engagements européistes. Certains comprendront-ils l'intérêt croissant d'une sortie claire et sans condition du traité de Maëstricht ? Les royalistes lutteront-ils pour préserver le modèle social français hérité du colbertisme et d'un certain gaullisme social, et préparer une union avec les gauches et les droites traditionnelles pour faire face au libéralisme libertaire de Sarko-Carlita ? Devrons-nous compter bientôt sur l'insoumission bien française de ces collectifs d'élus locaux qui déjà brandissent le drapeau rouge pour faire barrage à ce nouvel assaut contre les services publics. ?

ANTOINE MELLIES

» CLIMAT

La langue de bois diplomatique est d'une élégance rare même si elle n'arrête pas les conflits, pas plus qu'elle ne résoudra le réchauffement climatique. Au sommet de l'ONU sur le climat, la Chine a indiqué qu'elle réduirait ses émissions de gaz carbonique « *de façon notable* » alors que les États-Unis appelaient les pays émergents à « *prendre leur part* » de l'effort international. Pas sûr que tout cela ne sauve les habitants des zones côtières qui risquent bien de "prendre leur part" de la montée des eaux...

» VILLEPIN

On va finir par l'aimer ce poète des temps modernes, ce Don Quichotte de la politique française. Désigné comme « *coupable* » par le chef de l'État qui promet que l'instruction a été rendue « *par des juges indépendants* » Dominique de Villepin n'a pas hésité à assigner Nicolas Sarkozy en justice pour atteinte à la présomption d'innocence. Et à envoyer son huissier à l'Élysée ! Démarche inutile puisque Nicolas Sarkozy est protégé par l'immunité. Mais Villepin a osé, juste pour la beauté du geste. Avouons que ça vaut bien une citation au tableau d'honneur.

» CONTREFAÇON

Décidément tout est faux dans la société du spectacle. Même Jean-Pierre Coffe, que d'aucuns avaient pris pour le chantre du bon goût français, ne cache plus qu'il n'est qu'un saltimbanque. Malgré de vives protestations après sa première campagne pour Leader Price, il remet le couvert pour vanter les produits aux piètres qualités nutritionnelles que l'industrie fait avaler aux moins aisés des Français. Beurk !

» CENTRE

Beaucoup des électeurs de François Bayrou sont sans doute déboussolés par le virage à gauche de l'homme du milieu. Qu'il se rassurent ! Le Mouvement démocrate, même s'il paraît gauche, continue à croire sa stratégie adroite ! Ainsi lors du vote de la loi sur le travail du dimanche au Sénat, l'Élysée voulait éviter tout amendement, pour que la loi ne repasse pas à l'Assemblée. Et qui fut chargé d'enterrer les amendements, rédigés notamment par les sénateurs de droite ? L'Élysée a confié la besogne aux sénateurs centristes, et notamment à Nicolas About, président MoDem du groupe Union centriste au Sénat. Pendant que Sarnez se vend aux socialistes pour les régionales, les sénateurs MoDem se rachètent auprès de Sarkozy. Comprenez que pourra !

GUILLAUME CHATIZEL

DES TAXES, TOUJOURS DES TAXES...

Voici qu'il est maintenant question de taxer les indemnités journalières versées aux victimes d'accidents du travail ! Cette mesure, déjà inscrite dans le projet de budget pour 2008, puis retirée *in extremis* face au torrent de protestations, serait, dit-on, l'objet d'un amendement à la prochaine loi de Finances. Jean-François Copé, président du groupe



UMP à l'Assemblée, ose dire que ce serait « *une mesure d'équité qui s'inscrit dans les économies que l'on peut ici ou là réaliser* ». Des économies de bouts de chandelle...

JUSTICE SARKOZIENNE ?

Pour Éric Woerth, ministre des Finances, ce serait « *une mesure tout simplement de justice* (sic) *qui permet[trait] de mettre en avant le travail* ». Et de New York, le soir du 23 septembre, M. Sarkozy a enfoncé le clou parlant lui aussi de « *justice [...] dans la mesure où ces indemnités remplaçaient le*

revenu du travail ». Le comble. Confondre des indemnités réparatrices avec un revenu, vouloir que la victime d'accident du travail, qui a subi une malchance et ne reçoit en indemnités qu'un pourcentage de son salaire de base, ait, en plus, à payer un impôt sur cette somme, c'est une véritable agression contre les Français sans défense, une mesure de tyrannie. Les taxes pleuvent ainsi sur le peuple français comme jadis sur l'Angleterre de Jean Sans Terre... Qui sera le Robin des Bois qui soutiendra les démunis ?

M.F.

CENTURION DE L'ALGÉRIE FRANÇAISE

L'Action Française 2000, sous la plume d'André Pertuzio, a rendu hommage à M^e Biaggi. Son passé de résistant, de défenseur ardent de l'Algérie française a été retracé...

J'aimerais le compléter par l'une ou l'autre anecdote avivant les traits de ce personnage haut en couleurs que ses amis appelaient « *Bat* », raccourcissant ainsi le prénom de Jean-Baptiste. Avocat, il avait ses bureaux place Victor Hugo. Corse, il était admirateur de Napoléon et non point, comme l'amiral Sanguinetti, de

Paoli. Dans une des pièces de son vaste appartement, un mur entier était occupé par la reproduction du tableau célèbre représentant le passage du Grand Saint-Bernard par Bonaparte. En le contemplant le visiteur ressentait une impression étrange qu'il ne s'expliquait pas à première vue. L'attention se précisait et, au second regard, il comprenait : la tête de Bonaparte avait fait place à celle de Biaggi.

L'AUDACE DE SON MODÈLE

Lequel Biaggi avait l'audace de son modèle. Il n'hésita pas, début 1958, à plaider la cause de l'Algérie française à l'ULB, l'université libre de Bruxelles, bastion des amis du

FLN. Ce fut une séance épique et un charivari de tous les diables. Ses adversaires voulant lui couper la parole, entonnèrent la *Marseillaise*. D'une voix de stentor, il clama : « *Lorsque vous chantez "Ils viennent jusque dans nos bras, égorger nos fils et nos compagnes", c'est de vos amis fellaghas dont vous parlez et nous leur répondons "Aux armes citoyens !"* » La "Conférence Biaggi" est demeurée dans les Annales de l'ULB. Celles et ceux qui l'ont vécue, amis ou adversaires, ne l'ont jamais oubliée. L'évoquer au moment de l'adieu n'est que justice et un témoignage complice, amical, rendu à ce patriote courageux qui nous a quittés.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

» DIFFÉREND

Le 11 septembre, la Croatie s'est engagée à reconnaître l'accès de la Slovénie aux eaux internationales. Un différend territorial opposait ces deux anciennes républiques yougoslaves depuis leur accession à l'indépendance en 1991. En conséquence, Ljubljana avait mis son veto à la poursuite du processus d'adhésion de Zagreb à l'Union européenne. Aussitôt l'accord conclu, la Croatie a demandé la convocation d'une conférence intergouvernementale afin d'ouvrir les chapitres restant à négocier.

» NATIONALISME

Outré par le « *fiasco historique* » ayant reconduit José Manuel Barroso à la tête de la Commission européenne, Jean Quatremer fustige tout particulièrement les socialistes espagnols et portugais, qui auraient « *fait primer l'intérêt national le plus basique sur les considérations idéologiques en votant pour un conservateur* » (*Coulisses de Bruxelles* @, 17/09/2009). Un choix qui nous semble plus sain que la volonté de construire une société atomisée... Ce « *retour du national* » apparaît variable selon les pays aux yeux du collaborateur de *Libération* : « *Ainsi, les travaillistes britanniques ont refusé de voter pour Barroso comme l'exigeait le gouvernement de Gordon Brown : pour eux, les convictions idéologiques passent avant l'intérêt national, contrairement à ce que l'on a tendance à croire en France.* »

» PÉNURIE

Anticipant de prochains départs en retraite, la Commission européenne s'est alarmée le 23 septembre d'« *une pénurie sérieuse d'interprètes de langue française pour les cinq à dix ans qui viennent* ». Son inquiétude serait partagée par la planète entière : « *Les Nations unies recherchent activement des candidats en Europe pour pourvoir leurs postes à New York, faisant la démonstration qu'il s'agit d'un marché mondial sur lequel divers organismes [...] sont en concurrence pour trouver de grosses pointures.* » Bruxelles met en cause la « *croyance répandue selon laquelle la faculté de parler anglais suffit pour les contacts internationaux* » : « *Par voie de conséquence, le nombre de jeunes gens apprenant des langues a sensiblement diminué.* » Mais le français est loin d'accaparer toute l'attention européenne : en février, la Commission avait publié un communiqué identique soulignant le manque de linguistes anglophones.

G.D.

❑ ALLEMAGNE

Alliance avec les libéraux

La femme "la plus puissante du monde" sera reconduite à la tête du gouvernement allemand. Portée par une nouvelle coalition soutenue par les libéraux, elle maintiendra la ligne de sa politique extérieure.

Par suite du scrutin législatif de dimanche dernier, Angela Merkel, qu'une étude internationale venait de désigner comme « *la femme la plus puissante du monde* », sera désignée officiellement comme chancelier de la République fédérale. Sa victoire était attendue, mais ses conditions ont surpris la plupart des observateurs.

Une confortable majorité

Les sondages avaient annoncé une très légère avance du camp CDU-CSU sur les socialistes, un seul point. Elle a été de plus de dix : 39,5 contre 23 ! On avait même envisagé, surtout dans certains journaux français, la possibilité d'une coalition majoritaire socialistes-verts. Les socialistes (SPD), avec à peine 23 % des voix, connaissent leur pire score de l'après-guerre.

Angela Merkel, comme annoncé depuis quelque temps, va constituer une nouvelle coalition avec les libéraux (FDP), de centre-droit en quelque sorte. Même si, en raison de la complexité du système de l'attribution des sièges, le nombre de ceux de la coalition victorieuse n'était pas encore connu ce lundi soir, au moment où nous écrivons, on pense que l'ensemble des députés CDU-CSU-FDP dépassera 325 mandats sur



La victoire d'Angela Merkel s'accompagne d'un surgissement significatif des formations que l'on croyait marginales ou de charnière.

les 615 du Bundestag. Donc, une confortable majorité. Les tractations entre les deux formations de gouvernement seront longues. On peut penser que les libéraux auront la direction de la diplomatie allemande et que l'aile bavaroise des chrétiens-démocrates disposera de la Défense et peut-être du Budget. La politique ex-

térieure de l'Allemagne suivra la même ligne qu'actuellement. L'axe franco-allemand perdurera.

Les libéraux tenteront sans doute d'infléchir la politique économique du gouvernement en y introduisant plus de concurrence, moins d'État. En revanche, ils seront plus ouverts sur certains points, le voile islamique et la

place des minorités dans la société. Tout se réglera "à l'allemande" par la concertation et dans un maximum de discrétion médiatique.

Ce que les commentateurs n'ont pas encore suffisamment souligné, c'est le changement profond des structures politiques allemandes qui semble se dessiner par ce scrutin. Les chrétiens sociaux et leurs alliés bavarois (CSU-CDU), bien que victorieux, reculent en pourcentages de voix. Les socialistes s'effondrent. C'est la fin de la bipolarisation de la vie politique allemande qui était de règle depuis la fin de la guerre.

Recomposition politique

En revanche, on assiste à un surgissement significatif des formations que l'on croyait marginales ou de charnière. Les libéraux obtiennent plus de 15 % des voix. Die Linke, le parti de gauche d'Oscar Lafontaine qui englobe les ex-communistes, voisine avec les 13 % et les verts montent à plus de 10 %. Les électeurs de ces deux derniers courants viennent surtout des déçus du socialisme allemand. Le SPD sera-t-il tenté dès lors par une gauchisation de son discours pour récupérer ses électeurs perdus ? La question va désormais se poser. Comme elle se pose d'ailleurs en France où le PS. est en perte de vitesse au bénéfice des Verts ou des partis situés à sa gauche. Il n'y aura donc pas de bouleversement immédiat en Allemagne, surtout sur le plan diplomatique. Néanmoins, à long, voire à moyen terme, les tendances de la société allemande et de ses structures politiques sont à surveiller.

PASCAL NARI

L'ESPOIR DES PRODUCTEURS



LA CRISE LAITIÈRE est-elle terminée ? Le 24 septembre, les producteurs en grève ont suspendu leur mouvement déclenché quinze jours plus tôt.

« *Les résultats sont là* », se félicite Daniel Condat, le président de l'Organisation des producteurs de lait. « *Ce sont 500 millions de litres de lait que les producteurs laitiers européens n'ont pas livrés [...]. Le marché y a réagi* », affirme l'European Milk Board (EMB). « *Un début d'amélioration se fait sentir* »,

confirme Jean-Luc Demarty : « *Les prix repartent à la hausse, actuellement à 25 cents le litre contre 22 au plus fort de la crise, et la dernière adjudication publique que nous avons organisée pour retirer du marché la production excédentaire n'a rencontré aucun succès. Cela montre que la demande a commencé à reprendre.* »

Interrogé par Jean Quatremer, le directeur général de l'Agriculture et du Développement à la Commission européenne se défend d'avoir abandonné les producteurs : « *Nous avons utilisé l'ensemble des instruments de marché à notre disposition. Ainsi, nous avons massivement racheté la production excédentaire : actuellement, il y a 280 000 tonnes de lait en poudre et 80 000 tonnes de beurre dans les stocks communautaires, soit 2 % de la production européenne an-*

nuelle. Sans ces interventions publiques, le prix [...] serait tombé bien plus bas. Ensuite, [...] le marché européen est protégé par des barrières douanières efficaces. Actuellement nous importons entre 1 et 2 % de produits laitiers, alors que nous exportons 7 à 8 % de notre production. » (*Coulisses de Bruxelles* @, 25/09/2009)

ACTIVISME FRANÇAIS

Les grévistes n'ont pas exprimé de reconnaissance à l'égard de Bruxelles. En revanche, ils saluent les initiatives de Paris : « *Dans ce combat* », déclare Daniel Condat, « *la France a été le moteur tant au niveau du terrain que dans les plus hautes sphères politiques. Notre ministre s'est montré très efficace.* » Bruno Le Maire a négocié un prêt de 250 millions d'euros avec les

principaux établissements bancaires : « *un effort collectif qui doit permettre aux éleveurs laitiers de reprendre leur souffle* ». Le ministre de l'Agriculture prône des interventions plus fortes : « *Je veux mieux que les quotas, un système plus souple et plus fort pour amortir les crises qui repose à la fois sur un pilier national et un pilier européen.* » En visite en Pologne le 21 septembre, puis en Italie deux jours plus tard, il est parvenu à réunir une majorité qualifiée susceptible de faire adopter ses propositions par le Conseil des ministres de l'Union. À la demande de la France, la présidence suédoise en a convoqué une réunion extraordinaire le 5 octobre. Les producteurs en attendent des mesures concrètes ; l'EMB a d'ores et déjà annoncé la « *reprise de la grève en cas de promesses non tenues* ». ■

» LA SUISSE "BLANCHIE"

Après avoir signé jeudi dernier sa douzième convention de double imposition révisée avec le Qatar, la Suisse a été retirée de la "liste grise" des paradis fiscaux. La Confédération rejoint ainsi sur la "liste blanche" les

cinquante-cinq autres pays et trente juridictions qui respectent les nouvelles normes de l'OCDE en matière d'échange d'informations fiscales. Les conventions révisées de double imposition ne sont toutefois pas entrées en vigueur avec leur signature. Elles doivent au préalable être

soumises au Parlement fédéral et ensuite passer l'épreuve d'un référendum. Une entrée en vigueur des premiers textes n'est pas attendue avant le milieu de l'an prochain. À Berne, on n'aime pas trop la précipitation.

G-C M.

❑ TRAITÉ DE LISBONNE

L'Europe retient son souffle...

Le référendum organisé en Irlande le 2 octobre va-t-il enterrer le traité de Lisbonne ? Peu de sondages l'ont annoncé, mais rien n'est joué : à une semaine du scrutin, on comptait encore 20 % d'indécis. Si la Crise explique l'impopularité du gouvernement, elle pourrait néanmoins profiter au "oui"... Explications.

Appelés à s'exprimer une seconde fois sur le traité de Lisbonne, les Irlandais en scelleront vraisemblablement le sort le vendredi 2 octobre. Ce texte apparaît comme « *un simple aménagement du règlement intérieur de l'Union* » aux yeux de Jean-Luc Sauron, maître des requêtes au Conseil d'État. Sur place, loin de relativiser l'enjeu de cette consultation, le Premier ministre Brian Cowen évoque « *l'une des plus grandes questions nationales depuis l'indépendance de l'Irlande en 1922* ».

Un vote protestataire ?

À une semaine du scrutin, les sondages confirmaient l'avance du "oui" : selon une enquête TNS publiée par le quotidien *Irish Times*, 48 % des personnes interrogées envisageaient d'approuver le traité, 33 % s'y déclarant opposées ; restaient 19 % d'indécis. Ces derniers seront-ils tentés par un vote protestataire ? Le contexte s'y prêterait, alors que le gouvernement se révèle particulièrement impopulaire : composé du Fianna Fail (centriste), du Parti démocrate progressiste et des Verts, il a essuyé un revers lors des élections du 5 juin dernier ; le Fianna Fail n'est plus la première force politique du pays, fait inédit depuis 1932.

« *La crise économique, qui a fortement affecté l'île, explique en grande partie cet échec électoral des partis au pouvoir* », nous apprend Corinne Deloy¹. « *En effet, Brian Cowen a fait voter durant les derniers mois deux plans de rigueur qui allient hausses d'impôt et baisses des aides sociales et des retraites. Les traitements des fonctionnaires ont diminué de 7 % en moyenne en 2008 et l'ensemble des salaires devraient reculer de 3 % en 2009 (et de 1,6 % en 2010). L'Irlande a redécouvert le chômage de masse. De 4 % en août 2007, son taux s'établit à 12,2 % (juillet 2009), soit le plus élevé depuis plus de quatorze ans, et devrait atteindre 17 % fin 2010.* »

La situation pourrait néanmoins profiter au "oui" : « *Beaucoup d'hommes politiques et de partisans du traité de Lisbonne espèrent que cette crise aura permis aux Irlandais de prendre conscience des bénéfices que leur rapportent leur appartenance à l'Union européenne, l'adoption de l'euro ayant certainement préservé l'île celtique d'une dévaluation et d'un scénario à l'irlandaise.* » Quoi qu'on pense de ce discours, force est de constater que l'opinion s'y montre apparemment réceptive.

Ce référendum sera le huitième organisé en Irlande sur des questions européennes. Les con-



sultations populaires sont devenues coutumières en la matière. Pourtant, leur tenue n'est exigée « *que dans l'hypothèse où une [...] disposition [...] modifie fondamentalement le champ d'intervention ou les objectifs de la Communauté* ». Or, poursuit Laurent Pech², « *le traité de Lisbonne ne paraît pas entrer dans ce cadre* ». Une analyse évidemment récusée par les souverainistes. Quoi qu'il en soit, « *la constitution irlandaise de 1937 n'autorise pas la saisine de la Cour suprême à titre préventif* » ; aussi chaque gouvernement préfère-t-il « *procéder ainsi systématiquement, plutôt [...] que d'être accusé de faire fi de la souveraineté populaire* ».

Précédents

Liée au Royaume-Uni par une union économique et monétaire, l'Eire adhéra à la Communauté économique européenne (CEE) en même temps que lui en 1973. Cela avec le soutien des deux principales formations politiques nationales, après une consultation plébiscitant ce processus à la faveur de 83 % des voix. Dans les décennies suivantes, le pays profita d'une croissance spectaculaire, mais l'enthousiasme des votants s'éroda au fur et à mesure qu'ils étaient appelés à approuver de nouveaux traités : le "oui" recueillit 70 % des suffrages pour l'Acte unique en 1987, 69 % pour le traité de Maastricht en 1992, 62 % pour le traité d'Amsterdam en 1998, et seulement 44 % pour le traité de Nice en 2001.

Fallait-il interpréter ce rejet comme l'expression d'une défiance à l'égard de l'Union européenne ?

L'histoire irlandaise se prête naturellement à de telles analyses. Mais la mobilisation de ce "peuple d'insoumis" apparut bien modeste, la participation stagnant à 35 %. L'année suivante, à l'occasion - déjà - d'un second référendum, le traité de Nice fut adopté par 63 % des voix. Auparavant, le gouvernement irlandais et le Conseil européen avaient veillé à formuler quelque garantie quant à la neutralité du pays.

Les motivations des nonistes

L'histoire s'est répétée : le 12 juin 2008, le traité de Lisbonne fut rejeté par 53 % des votants. Le taux de participation atteignit cette fois 53 % ; « *un chiffre raisonnable pour ce type de consultation en Irlande* » selon Laurent Pech. On relativisera toutefois l'enthousiasme des souverainistes : si l'on en croit l'Eurobaromètre, en dépit de leur vote, 80 % des "nonistes" soutenaient l'appartenance de l'Irlande à l'UE. « *22 % de ceux qui ont voté non l'ont fait parce qu'ils manquaient d'informations sur le contenu du traité* », rapporte Jean Quatremer³ ; « *12 % pour protéger l'identité irlandaise ; 6 % pour défendre la neutralité irlandaise ; 6 % parce qu'ils n'ont pas confiance dans les politiciens ; 6 % pour garder "leur" commissaire à Bruxelles ; 6 % pour refuser l'harmonisation fiscale ; 5 % pour s'opposer à l'idée d'une Europe unie ; 4 % pour protester contre la politique du gouvernement ; 4 % pour éviter que l'Union parle d'une seule voix sur les problèmes mondiaux ; 4 % pour protester contre la domination des grands États*

membres ; 3 % pour maintenir l'influence des petits États ; 2 % pour éviter l'introduction du droit à l'avortement, du mariage gay et de l'euthanasie ».

Les dirigeants européens ont voulu dissiper la plupart des inquiétudes mises en lumière par ce sondage. Ils entendent exploiter une "faille juridique" du traité de Lisbonne pour maintenir un commissaire par État. En outre, des garanties sur le "droit à la vie", la famille et l'éducation, la fiscalité, la sécurité et la défense ont été formalisées à l'issue du Conseil européen des 18 et 19 juin derniers. Abusivement, on parle parfois de dérogations. Mais si ces "explications de texte" intègrent comme promis le droit communautaire, elles en éclaireront la teneur pour l'ensemble des États membres.

Le spectre du "non"

Pour l'heure, le spectre du "non" envahit les sphères officielles. Le 18 septembre, Silvio Berlusconi a prévenu qu'en cas d'échec du référendum, « *nous devons complètement revisiter le fonctionnement actuel de l'Europe pour créer un noyau d'États qui agissent au-delà de l'unanimité* ». Le président du Conseil italien nous a habitués aux déclarations à l'emporte-pièce, hasardeuses et sans lendemain... Le secrétaire d'État suédois aux Affaires européennes - dont le pays préside actuellement le Conseil de l'Union - s'est montré plus réaliste : « *Les dirigeants de l'UE s'éloignent de la thèse selon laquelle le traité de Lisbonne est nécessaire pour un fonctionnement efficace de l'UE élargie. Le*

nouveau message est que sans le traité de Lisbonne, l'UE peut être tout aussi capable d'agir que jusqu'ici. » Et Mme Maria Asenius d'ajouter : « *Nous ne pouvons pas attendre éternellement une décision à ce sujet. Nous avons besoin d'une nouvelle Commission pour que les affaires européennes continuent. Avec ou sans le traité de Lisbonne. Nous n'avons pas le choix.* »⁴ Le bon sens reprendrait-il ses droits ?

Refaire de la politique en Europe

Reléguant la Commission au second plan, la Crise a révélé, nous semble-t-il, le caractère relativement malléable des institutions européennes. Pierre Lellouche, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, prétend d'ailleurs saisir cette « *opportunité* », qui « *oblige l'Europe à regarder autre chose que ses institutions* ». « *Nous allons pouvoir, dans ce contexte, refaire de la politique en Europe* », a-t-il déclaré jeudi dernier, en conclusion d'un colloque consacré à l'Europe de la défense. Et de reprendre une citation du général De Gaulle chère aux souverainistes : « *Il ne suffit pas de dire "Europe, Europe" en sautant comme un cabri !* » Cela tranchait avec la proclamation assénée dans la matinée par son collègue Hervé Morin, ministre de la Défense, qui « *espère qu'un jour l'Europe sera une construction fédérale* ».... Pour Pierre Lellouche, « *la question fondamentale [...] est celle de la volonté politique* ». Laquelle émane de Paris ou Berlin, et non de Bruxelles.

GRÉGOIRE DUBOST

1 - « Référendum sur la ratification du traité de Lisbonne, 2 octobre 2009 » ; *Observatoire des élections en Europe, fondation Robert Schuman* ; www.robert-schuman.org

2 - Dictionnaire critique de l'Union européenne ; Armand Collin, 39,50 euros.

3 - « Irlande : les raisons du non et du oui » ; bruxelles.blogs.liberation.fr

4 - Entretien accordé à Euractiv Allemagne, 15/09/2009 ; www.euractiv.de

Dernier rempart

En cas de ratification par l'Irlande, un obstacle pourrait encore s'opposer à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, en la personne du président tchèque Vaclav Klaus. Véritable "trublion souverainiste", celui-ci affiche ouvertement son aversion pour l'Union européenne, au point d'en refuser jusqu'au drapeau. Or, sa signature sera nécessaire pour achever la ratification du texte par son pays. Son refus de l'apposer serait-il légal ? Le cas échéant, il appartiendrait aux juristes nationaux d'en décider. Au risque d'être désavoué, Klaus espérerait alors "jouer la montre" jusqu'aux prochaines élections britanniques, qui seront probablement remportées par les conservateurs. Lesquels ont promis un référendum... ■

LA BELGIQUE À PARIS

La Belgique romane a pignon sur... place depuis trente ans à Beaubourg. C'est le Centre Wallonie-Bruxelles. Il fêtait ces-jours-ci son anniversaire. « À trente ans, on décroche la lune ! » proclamait joliment les organisateurs de la fête. Aussi ont-ils imaginé de la célébrer par l'écran, la parole, le chant, la poésie, le théâtre. Tout citer serait impossible.



Épinglons *Jusqu'à l'enfer*, inspiré du roman de Simenon, *La Mort de Belle*. Édouard Molinaro en 1960 fut l'auteur remarqué d'un film tiré du même sujet. Il se trouvait à la projection de cette nouvelle version ainsi qu'un des enfants de Simenon, John. Ils louèrent Denis Mallevall et son scénariste Jacques Santamaria pour cette version nouvelle destinée à *France 2*. Simenon situe l'action aux États-Unis, Molinaro en Suisse et Mallevall en France...

TRADITION FARFELUE

Parmi les autres manifestations il y eut un hommage à André Delvaux (prix Louis Deluc donné par le Goncourt du cinéma) avec la projection d'*Un soir un train* (1962) dont les interprètes étaient Yves Montand et Anouk Aimé. Dans le domaine des lettres, Jean-Pierre Verlieggen dans une tradition un peu farfelue matinée de surréalisme, invita sur scène quelques-uns de ses amis dont le poète Jacques Darras, talentueux amoureux d'une Belgique magnifiée avec humour dans ses vers, l'excellent comédien Jacques Bonafé et Jean-Luc Debattice à la voix profonde et chaude. Et l'avenir proche ? Il est fait d'un festival, d'une quinzaine du cinéma francophone jusqu'au 10 octobre, de concerts de jazz jusqu'au 14 janvier et nous en passons. Pour tout savoir, adressez-vous au 01 53 01 96 96, 46 rue Quincampoix, Paris 4^e. Si le cœur vous en dit, allez flâner à la librairie et y faire votre marché... littéraire. La Belgique romane vous deviendra plus proche.

CH.-H.B.

BELGIQUE

L'embrasement des quartiers

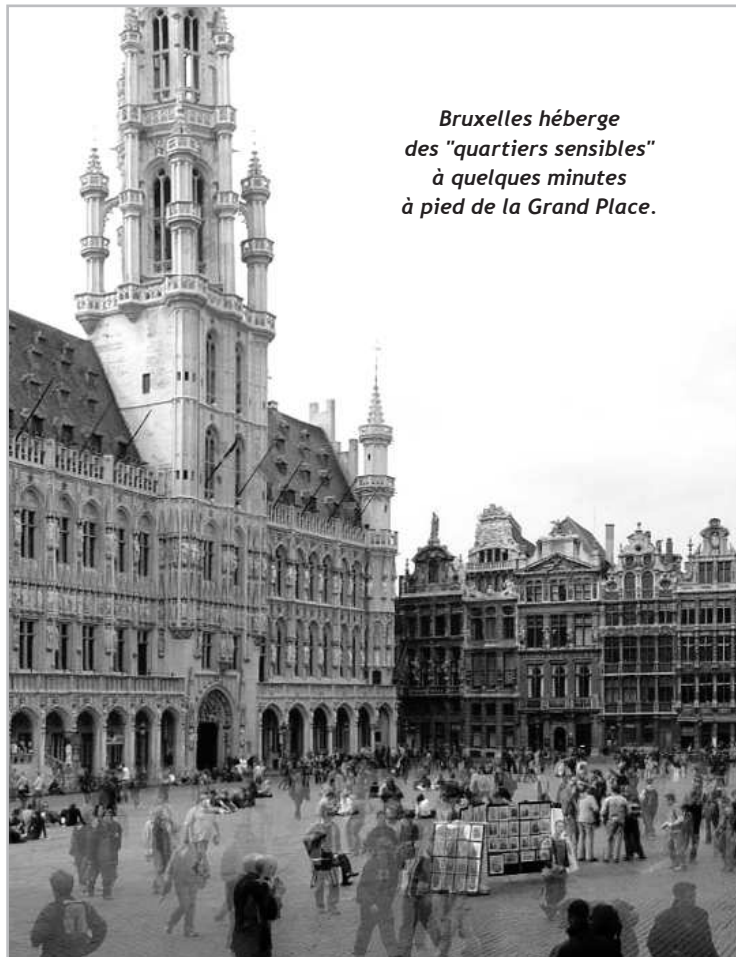
À Bruxelles, nous n'en sommes certes pas au brasier qui fit rougeoyer les banlieues françaises. Mais la menace existe et le présent dépasse déjà – et de loin – des querelles de sauvages.

La Belgique aux prises avec ses problèmes institutionnels se voit en outre confrontée aux périls vécus dans les banlieues françaises. À cette différence près qu'une ville comme Bruxelles ne connaît pas de banlieues. La banlieue fait partie de la ville. Bruxelles est composée de dix-neuf communes. Certaines d'entre elles, comme les quartiers sensibles de Bruxelles-ville, sont à quelques minutes à pied de la Grand Place. Il y a une quinzaine de jours, la commune de Molenbeek a été le théâtre de violences urbaines. Elles avaient été précédées fin août, à la veille du ramadan, par des échauffourées à Anderlecht et à Forest.

Des kalachnikov dans les rues

Nous n'en sommes certes pas au brasier qui fit rougeoyer les banlieues françaises. Mais la menace existe et le présent dépasse déjà – et de loin – des querelles de sauvages. À Molenbeek, où neuf policiers ont été blessés, on a fait état de l'usage de cocktails Molotov et de la présence de kalachnikov. Du jamais vu jusqu'ici. La presse francophone ne s'est pas tue, mais pour se rendre compte de la gravité des faits, la lecture de *Brussel Deze Week* ("Bruxelles cette semaine") enseignait mieux.

Les habitants interrogés évoquaient les scènes d'émeutes, les explosions sourdes, les jeunes cagoulés et les vagues d'assaut ré-



Bruxelles héberge des "quartiers sensibles" à quelques minutes à pied de la Grand Place.

unissant de cent à cent cinquante assaillants. Ils disaient leur peur... et leur isolement. « *Deux heures durant nous n'avons eu aucun secours. Des habitants s'efforçaient d'éteindre le feu qui consumait des voitures. Les pompiers n'arrivaient pas. Et la police fit savoir qu'elle ne parvenait pas à pénétrer dans le quartier.* » Au fil

des heures... et des jours, la police a réussi à prendre pied, à réinvestir les lieux.

Ce qui s'est produit suscite des réactions. Le sénateur libéral Alain Destexhe estime qu'on ne peut laisser sans suite « *ces faits graves et répétés [...] au risque de voir bientôt des zones entières de la capitale incontrôlables* ». Et le

chef de corps de la police de Molenbeek appelle à davantage de diligence des parquets. Il ne devrait pas s'écouler un délai trop important entre le délit et la sanction. Mais ici comme en France les parquets sont surchargés.

Au-delà des violences urbaines, s'aggrave un problème de société lié à l'immigration en particulier musulmane et maghrébine. À l'égard du port du voile les autorités belges se sont montrées jusqu'ici moins rigides qu'en France. Ainsi elles ont laissé dans les écoles le soin au pouvoir organisateur de trancher. Mais la pression sociale s'est accrue. Au point que le Conseil de l'enseignement de la Communauté flamande a décidé d'interdire le port du voile dans les établissements qui dépendent de lui à partir du 1^{er} septembre 2010. L'année en cours sera de transition.

Le Voile interdit

La décision prend de court les francophones. Elle ravive ainsi le clivage entre les communautés linguistiques et entre les deux réseaux d'enseignement, le libre et l'officiel. Pour l'heure, l'enseignement libre, c'est-à-dire catholique, se montre plus permissif à l'égard du voile. Il existe une crainte de voir légiférer dans une matière qui met en jeu les principes de séparation entre l'Église et l'État, la liberté de culte et le choix de l'enseignement par les parents. Devant la décision du Conseil de l'enseignement de la Communauté flamande, la communauté musulmane de Flandre songe à l'établissement d'écoles islamiques. Si elle passe à l'acte, aucune législation n'autorise à le lui interdire. Mais en ce cas, il va de soi que l'on s'engage encore davantage dans le communautarisme ethnique. Dans un pays déjà si divisé et en quête de lui-même.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

ÉTATS-UNIS - RUSSIE : LE TOURNANT ?

Un pas important vient d'être franchi dans l'amélioration du climat entre la Russie et les États-Unis, mais la diplomatie d'Obama n'a pas encore fait ses preuves.



Le président Obama vient de suspendre une des décisions importantes de son prédécesseur : les missiles antimissiles américains et leurs dispositifs associés, théoriquement destinés à contrer les projets iraniens, ne seront installés ni en Pologne, ni en Tchéquie. Cela donne pleine satisfaction à Moscou qui considérerait ce projet comme une menace pour sa sécurité. En revanche, les Tchèques et les Polonais ne cachent guère leur désapprobation. Toujours méfiants à l'égard des Russes, ils considéraient cette installation comme une garantie de sécurité et un signe d'engagement américain en leur faveur. Ce "bouclier" aurait été pour eux une sorte d'assurance.

Réciproquement, Moscou vient de renoncer au projet d'installation de missiles balistiques en Prusse orientale, province russe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est un pas important qui vient d'être franchi dans l'amélioration du climat entre la Russie et les États-Unis. Un pas positif. La Russie ne pratique pas l'impérialisme idéologique et les visées expansionnistes de l'URSS. C'est une grande puissance qui défend sa position nationale et tient, à juste titre, à ce qu'on la respecte. Il faut dialoguer et s'entendre avec elle. La décision du président Obama est pourtant loin de faire l'unanimité dans son propre pays. On l'accuse de revenir au temps honni de l'administration Carter, à l'angélisme et à la politique des concessions unilatérales. Les attaques républicaines contre cette mesure sont exceptionnellement vives.

BEAUX DISCOURS

Tout le problème est justement là. La diplomatie américaine a-t-elle secrètement négocié cette décision de taille, véritable recul devant Moscou, contre un appui franc et efficace des Russes dans le dossier iranien qui va venir sur le tapis dès le début octobre ? Puisque l'amélioration des relations russo-américaines est en soi une bonne chose, si un tel arrangement discret est intervenu, et

si les Russes le respectent, cela serait de bonne diplomatie. S'il ne s'agit que d'une décision unilatérale, d'une "attitude cartésienne", cela sera vite considéré comme un nouveau signe de faiblesse de la part de l'administration Obama et pourrait lui coûter cher.

CONCESSION UNILATÉRALE ?

Le président américain passe des moments difficiles. Sa politique économique est loin d'être un échec. Mais les effets s'en font sentir lentement. Sa politique de santé ne fait pas l'unanimité. Ce n'est là qu'un euphémisme. Quelques faux pas de son entourage alourdissent le climat. Pour compenser, il avait besoin de quelques succès sur le plan diplomatique. Ils se font attendre. Sa politique au Proche-Orient et son attitude vis à vis du régime de Téhéran sont généralement critiquées, même par certains de ses amis. Et ils n'ont pas tort. Avec Moscou, et par voie de conséquence dans sa partie de bras de fer avec Téhéran, va-t-il marquer quelques points ? L'avenir proche nous le dira. On constate, une fois de plus, que les beaux discours plaisant à quelques-uns, les bonnes intentions et une politique basée sur la communication, ne font pas nécessairement une vraie et grande diplomatie.

PASCAL NARI

❑ LIVRE

Pour une Europe tournée vers l'est

Marc Rousset veut réunir Paris, Berlin et Moscou au sein d'une nouvelle Europe. Sans animosité à l'égard des États-Unis, le Vieux-Continent serait censé recouvrer ainsi une indépendance politique, stratégique et civilisationnelle.

Voici un livre d'un grand intérêt tant par son contenu détaillé que par la personnalité de l'auteur, qui n'est pas un universitaire, ni un journaliste, ni un politique, mais un homme d'entreprises habitué aux réalités du monde et non à la philosophie politique, très expert des problèmes de politique internationale au demeurant.

Le plus vaste pays du monde

Marc Rousset traite des relations entre les pays européens, l'Union européenne, l'OTAN et la Russie en leur proposant un cadre différent reposant sur une association Paris-Berlin-Moscou. L'Europe d'aujourd'hui tient ses origines de la dernière guerre mondiale qui fut, en réalité, dans sa deuxième phase, une lutte entre puissances hégémoniques ; elle laissa en piste les deux empires victorieux et adversaires, américain et soviétique, l'Europe devenant un enjeu jusqu'à l'implosion de l'URSS trahie par son système économique aberrant.

Si la Russie actuelle est réduite à ses frontières de la fin du XVII^e siècle, elle est toujours avec la Sibérie, le plus vaste pays du monde. Elle constitue un véritable continent "eurasien". Zbigniew Brzezinski, gourou de la politique étrangère américaine, insistait sur la maîtrise de cette région où les États-Unis disposent d'un atout majeur, l'OTAN. Créée le 4 avril 1949, elle avait pour objet la défense du "monde libre" contre l'Union soviétique, dont elle survit à la disparition pour devenir un vecteur militaire de la puissance américaine.

Zone apolitique

Quant à l'Union européenne, conçue par certains au départ comme une union économique indépendante d'États aux économies comparables, elle est devenue, comme le voulaient ses initiateurs atlantistes, « une construction de type fédéral dans le sillage des États-Unis », ainsi que le remarquait le géopoliticien Aymeric Chauprade. Aujourd'hui, l'UE est une zone apolitique, sans âme ni frontières et, en fait, une sorte de protectorat américain. Cela dans le droit fil de ce que Washington a toujours désiré, comme l'exprimait, à propos de la défense européenne, l'ancien ambassadeur américain auprès de l'OTAN, Hunter : « Nos administrations successives veulent un pilier européen de la défense. D'accord, à condition qu'il fasse absolument ce que nous voulons. »

Il ne fait aucun doute que la domination de l'Eurasie est un objectif majeur de la politique étrangère des États-Unis. D'où la



La coopération entre l'Allemagne et la Russie est déjà très développée en matière d'énergie.

volonté d'encerclement de la Russie par un chapelet de bases militaires, dont celle située au Kosovo depuis l'écrasement de la Serbie sous les bombes par l'OTAN ; d'où les révolutions "colorées" dans les pays autrefois russes comme l'Ukraine et la Géorgie, où Moscou a cependant démontré qu'il était de retour avec le coup d'arrêt brutal donné en août 2008.

Écroulement démographique

Un autre volet de l'ouvrage de M. Rousset concerne « l'écroulement démographique du continent paneuropéen », Russie comprise. Là se trouve un immense danger pour la civilisation européenne, une catastrophe selon Vladimir Poutine, dont le Pape Benoît XVI disait qu'elle pourrait mettre l'Europe en congé de l'histoire. Il est évident pour tout esprit sérieux que le palliatif de l'immigration imaginé par les mondialistes et "droit-de-l'hommeistes" divers est parfaitement stupide et mortifère pour notre civilisation indo-européenne et chrétienne ; « l'utopie des belles âmes » comme l'appelle l'auteur. Notons que le problème de l'immigration extra-européenne est officiellement nié en France où elle se pratique avec intensité. Le matraquage que les politiques et les médias nous infligent sans rémission a fait dire à M^{gr} Biffi, archevêque de Bologne, que nous

vivons dans une société de « jobards » prêts à gober tous les soirs « les catéchèses idéologiques infligées par la télévision ».

L'Allemagne est, parmi les grandes puissances, une des premières à tenter de réagir, ainsi qu'en témoigne la loi Schroeder votée le 1^{er} janvier 2005 instituant des quotas d'immigration suivant les besoins du marché du travail. Dans le contexte européen, ce pays est celui qui allie un européisme de bon aloi avec un comportement pratique qui tend à s'en éloigner dans les faits, comme le prouve le récent arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe qui interdit dorénavant tout nouveau transfert de souveraineté, et qui a donné lieu à une exégèse du journal *Le Monde* du 14 juillet 2009 intitulée « Une Allemagne apaisée enterre le rêve européen ».

Politique allemande de l'énergie

L'Allemagne mène en effet une politique conforme à ses intérêts, notamment en matière d'énergie où sa coopération avec la Russie est très développée : association et intérêts croisés entre les sociétés allemandes EON et BASF avec Gazprom pour la construction et l'exploitation du gazoduc Nord Stream à travers la Baltique ; remplacement du Français Areva par Siemens au profit de l'agence nucléaire russe Rosatom. Siognons que l'ENI italienne fait de

même en s'associant avec Gazprom pour le projet du gazoduc South Stream de la mer Noire vers l'Italie et l'Autriche. Tout cela vient à l'appui du projet soutenu par Marc Rousset : construire une nouvelle Europe à partir d'une alliance Paris-Berlin-Moscou, qui n'aurait pas un objectif anti-américain ou antibritannique, mais ferait recouvrer par l'Europe une indépendance politique, stratégique et civilisationnelle.

La Russie est en effet un pays européen. Elle l'a voulu au cours de son histoire avec Pierre le Grand et les grands tsars qui lui ont succédé, notamment Alexandre I^{er}, qui fut, le premier, au nom de la Sainte-Alliance, l'avocat d'une supervision souveraine de la politique des États, voire d'un véritable droit d'ingérence... Les relations d'ordre culturel et économique entre la Russie et l'Europe occidentale étaient déjà très nourries et, à vrai dire, c'est la prise du pouvoir des bolcheviques en 1917 qui a éloigné la Russie de l'Europe "carolingienne". Mais, comme le rappelle l'auteur, Tchaadiev disait au XIX^e siècle : « Il y a trois cents ans que la Russie aspire à se confondre avec l'Europe ! »

Pour en finir avec le libre-échange

Cette Europe apparaît aujourd'hui sous les traits de l'Union européenne, organisme dont nous savons l'impuissance mais qui constitue une pièce essentielle dans le système mondialiste nécessairement antinational et cosmopolite. Elle est partie du système atlantiste dont bien évidemment la Russie est absente et considérée comme un adversaire. Il est certes possible que se produise une certaine évolution de la politique américaine comme le montre la redéfinition par le président Obama du projet de bouclier antimissiles.

En tout état de cause, il est indispensable que l'Europe repose sur un socle différent. Les nouvelles données de la politique internationale tendent à rendre obsolète le cadre dans lequel elle



se meut. Repenser l'Europe comme le suggère Marc Rousset et l'asseoir sur une coopération étroite Paris-Berlin-Moscou est une idée qui satisferait et protégerait les intérêts des trois puissances sans hostilité ni sujétion à l'égard des Anglo-Saxons. Une telle association avec la Russie permettrait non seulement d'en finir avec un libre-échange destructeur et d'instituer une préférence communautaire, mais aussi de constituer un espace énergétique, technologique et stratégique, tel que l'Allemagne en a jeté les bases. Enfin, une telle union paneuropéenne intégrerait le monde orthodoxe dans le droit fil de la politique de Benoît XVI et du nouveau patriarche de Moscou.

Remises en cause

Il ne faut cependant pas se dissimuler qu'une telle entreprise n'ira pas sans difficultés et remise en cause de principes et d'intérêts géostratégiques bien établis. D'abord pour les États-Unis, épicerie des intérêts atlantistes de tous ordres qui œuvrent depuis plus d'un demi-siècle en vue de l'état des choses actuel. Ensuite pour le maillon faible de l'axe Paris-Berlin-Moscou qui est la France, dont l'engagement atlantiste est aujourd'hui avéré. Aussi, notamment, pour la Pologne, adversaire résolu de la Russie. Ce serait, il faut en avoir conscience, un bouleversement géostratégique. Cela dit, il est certain, ainsi que l'écrit Marc Rousset, que la Russie est, et restera pour l'Europe occidentale un partenaire économique et stratégique incontournable.

ANDRÉ PERTUZIO

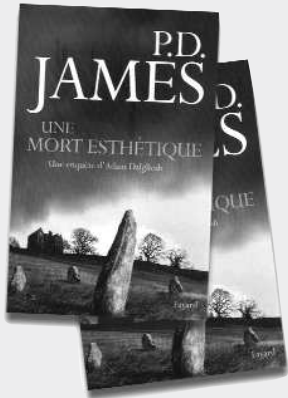
* Marc Rousset : La Nouvelle Europe - Paris-Berlin-Moscou ; préface de Youri Roubinski de l'Académie des sciences de Russie ; Godefroy de Bouillon, 540 p., 37 euros.

LA FRANCE EN GUERRE

La fin de semaine fut cruelle pour les Français engagés en Afghanistan : quatre soldats ont trouvé la mort, victimes des violents orages et d'un accident de VAB. Nous nous joignons à l'émotion suscitée par ces drames ; quoi qu'on pense de ces opérations, ces hommes ont perdu la vie sous l'uniforme français. Signalons que l'armée prépare une réorganisation de son dispositif. À partir de novembre, le camp de Warehouse, à Kaboul, sera confié aux Géorgiens. Les Français seront réunis au sein de la nouvelle brigade La Fayette, avec un état-major à Nijrab. Leur présence sera renforcée dans les districts de Surobi et de Kapissa, des secteurs dont ils assumaient déjà la responsabilité. La plupart des soldats sont issus du 13^e Bataillon de chasseurs alpins et du 2^e Régiment étranger de parachutistes. ■

ENQUÊTE
CRIMINELLE

P.D. James n'a rien perdu du sens du récit, du talent d'analyse psychologique, de la profondeur morale qui firent le succès de ses romans policiers. Mais l'auteur porte également un regard critique et acéré sur l'Angleterre actuelle....



Pourquoi Rhoda Gradwyn, redoutable journaliste d'investigation, a-t-elle attendu trente ans avant de se faire retirer la cicatrice qui la défigurait ? Nul ne le saura jamais puisque Miss Gradwyn, au lendemain d'une intervention réussie, est retrouvée morte dans sa chambre de la très chic clinique de Cheverell Manor. Et certes pas décédée de mort naturelle.

UN AVERTISSEMENT

Chargé de l'enquête sur demande expresse du 10 Downing Street, Adam Dalgliesh ne tarde pas à découvrir que la journaliste avait porté atteinte à bien des réputations, détruit plus d'une carrière, et même provoqué quelques suicides. Et que, rien qu'à Cheverell Manor, il se trouvait plus d'une personne qui avait des raisons de lui en vouloir. À mort. Mais un second meurtre l'obligera à chercher d'autres mobiles, et creuser le passé de gens bien sous tous rapports, ou presque. P.D. James, à quatre-vingts ans passés, n'a rien perdu du sens du récit, du talent d'analyse psychologique, de la profondeur morale qui firent le succès de ses romans policiers et particulièrement des enquêtes du commandant Dalgliesh, ce flic poète et fils de pasteur tout à fait hors normes. Mais, si la romancière prépare manifestement ses lecteurs à la fin de ce cycle, elle pose aussi désormais sur l'Angleterre actuelle un regard nouveau, critique, acéré, qui démontre, mieux que cent discours, l'exaspération d'une majorité d'Européens face au modèle de société concocté par leurs gouvernements respectifs. Eu égard à l'ordinaire neutralité de l'écrivain, la chose aurait valeur d'avertissement pour des politiques éclairés.

A.B.

* P.D. James : Une mort esthétique ; Fayard, 440 p., 22 euros.

ROMAN

Les abeilles de Davos

Un jeune Bernois en quête d'identité se réfugie dans l'apiculture. Il se retrouve aux prises avec un symbole de la mondialisation, dans un roman qui met en cause quelques clichés sur la Suisse.

On se doute bien que la Suisse n'est pas cette oasis de douceur un peu écœurante que véhiculent d'entêtants clichés, la vache Milka ou le jet d'eau de Genève. Daniel de Roulet, écrivain né à Genève et vivant désormais dans le Jura français, bouscule quelques idées reçues dans son dernier roman, *Le Silence des abeilles*, où l'on voit un jeune Bernois en révolte contre ses parents soixante-huitards chercher les clefs d'une existence énigmatique dans des expériences apparemment contradictoires.

Siddhârta

C'est que Siddhârta, prénom exotique et détesté, qui se fait appeler Sid, est à l'image de nombre de jeunes dépourvus de repères. Il n'a pas les barres de banlieue pour horizon, mais les cimes enneigées et les lacs immobiles. Et cependant, l'adolescent, livré à lui-même, a le cœur gonflé de ressentiment. Né en 1982 - la chronologie a son importance dans ce récit écrit au présent de l'indicatif -, Sid ignore certainement tout des abeilles de Delphes ; pourtant, dans son "désert", il croit discerner un sens et peut-être la promesse d'un salut dans la fréquentation des abeilles, qui « *restent toujours dans le droit chemin grâce à leur reine* ». L'apiculture demeurera son refuge permanent dans une quête d'identité chaotique.



Sid croit discerner un sens et peut-être la promesse d'un salut dans la fréquentation des abeilles.

Après des études désinvoltes aux Beaux-Arts de Lausanne et une équipée altermondialiste sans lendemain, Sid se trouve à l'étroit en Suisse ; il va promener ses butineuses à travers les États-Unis, une aventure enrichissante mais qui ne se termine pas très bien. La nostalgie s'invite : « *La nostalgie finit toujours par rattraper les Suisses de l'étranger.* »

Néonazis

De retour au pays, Sid se fait un peu d'argent en travaillant pour le Forum de Davos, « *l'ennemi* » de naguère, puis découvre la ca-

maraderie virile et alcoolisée de néonazis de son âge. Mais la seule cause qui vaille, c'est encore et toujours celle des abeilles que semble menacer un produit fabriqué par une multinationale. Dès lors, le jeune apiculteur, qui a installé ses ruches dans une vallée proche de Davos, se sent investi d'une mission : empêcher l'entreprise criminelle de nuire plus longtemps et d'abord frapper à la tête la multinationale, dont un des dirigeants réside au bord du lac de Zurich - ce personnage incarnant la malversation de la mondialisation, la mondialité dans le langage de Daniel de Roulet.



C'est là, entre Davos et Zurich, que Sid le xénophobe enraciné dans sa chère Helvétie fait la connaissance d'une troublante téléphoniste, Japonaise nomade évoluant dans l'univers globalisé des centres d'appel. Rencontre improbable que l'auteur traite avec finesse pour finalement en imposer l'évidence.

Une fable de la mondialisation

Dans cette fable de la mondialisation, Daniel de Roulet use abondamment d'expressions helvétiques qu'il "traduit" parfois au fil du récit, mais pas toujours ; aussi renvoie-t-il à son site Internet pour de plus amples explications. Ce procédé irrite quelques Romands qui craignent par-dessus tout d'être taxés de ringardise. Pourtant, ces curiosités sémantiques sont bien dans l'esprit d'un ouvrage qui, tout en offrant un décryptage du sentiment identitaire, aide à percer des singularités suisses très actuelles.

GUY C. MENUSIER

* Daniel de Roulet : Le Silence des abeilles ; Buchet-Chastel, 231 p., 17 €.

PROMENADE LITTÉRAIRE

JOCRISSES ET SULFUREUX DANS LE PRÉTOIRE



J'ai souvenir d'une pièce de théâtre d'autant, je pense, de la fin du siècle vingtième et dont le titre devait être *L'École des bouffons*. « *Maître, quel est le secret de l'art, du grand art ?* » demandent les apprentis bouffons de cour à leur doyen et chef vénéré. Et celui-ci répond en faisant siffler sa cravache : « *Le secret de l'art, du grand art, c'est la cruauté, la cruauté !...* » Pour les gens de plume désireux d'apporter leur contribution à la critique de l'humanité ambiante, conviendra-t-il d'utiliser les délinquants à la manière de Jules Moineux, père de Courteline, qui rédigeait les *Tribunaux comiques*, ou au contraire de cultiver le style tragique et venimeux, noir et vengeur, pour clouer au pilori ces spécimens humains

que notre temps se plaît à nommer « *les sulfureux* » ? S'il est vrai « *qu'il vaut mieux de rires que de larmes écrire* », n'hésitons pas à mettre en scène les Arlequins occasionnels, les Jocrisses devenus clients des tribunaux. La lecture de mon quotidien habituel m'a fourni récemment quelques bouffons involontaires : celui qui avait fracassé le pare-brise d'une voiture avec un crucifix pris sur une pierre tombale. Il expliqua que sa fureur fébrile tenait à un oubli fortuit de ses médicaments. Mais ensuite il avait enfoncé la porte vitrée du Crédit Mutuel, le distributeur ne lui ayant pas donné d'argent. Vint ensuite dans le prétoire un trio de héros d'une bagarre alcoolique et nocturne, un homme et deux femmes, dans un *mobile home* puis un autre ivrogne croyant être rentré chez lui et qu'on avait retrouvé endormi dans un salon de coiffure...

DU BON DIEU, POUR QUI ?

J'hésite à dire, en bon chrétien redoutant le sacrilège, même dans un élan charitable : « *Il y a un Bon Dieu pour les imbéciles* » comme on disait qu'il y avait un Bon Dieu pour les ivrognes. Certes, nous sommes reconnaissants au Seigneur d'empêcher au pochoir nocturne de choir dans un canal. Mais une philanthropie suprême et chrétienne nous permettra-t-elle de soupirer : « *Il y a un Bon Dieu pour les salauds* » ? Mon quotidien multiplie les assassinats crapuleux, les

sorcelleries féroces et les avortements, égorgements, strangulations, congélations et incinérations de nouveaux-nés. On voudrait se remémorer la chanson de saint Nicolas ressuscitant les trois enfants jetés dans le saloir par un charcutier criminel. Un client richement vêtu entre dans la boutique et le misérable prodigue courbettes et offres de service ; mais le client crie d'une voix terrible : « *Je veux le petit-salé - Qui de sept ans est au saloir !* » Et saint Nicolas apparaît avec la crosse et la mitre, rouvre le saloir et en retire les trois enfants. Le premier dit : « *J'ai bien dormi* », le deuxième : « *Et moi aussi* » et le troisième : « *Je croyais être en Paradis* »...

UN ASTRE DANS LES CIEUX

En considérant, avec quelque haut-le-cœur, ou au moins quelque haussement d'épaules, le monde des Jocrisses et des sulfureux, on peut s'étonner, avec Victor Hugo, « *que tout cela fasse un astre dans les Cieux* ». Au moins faut-il admettre que l'on ne saurait purifier totalement le royaume de France, mais que celui-ci détient des vertus éternellement consolatrices. Encore faut-il que la justice humaine, celle du prétoire et d'abord peut-être celle des gens-de-plume manipulent sans douceur excessive la cravache du vieux maître des bouffons.

JEAN-BAPTISTE MORVAN

» MORT AU FISC !

L'épouvante règne chez les percepteurs : en quinze jours, deux trésoreries ont sauté pendant les heures ouvrables, faisant des dizaines de victimes, et une demi-douzaine de trésoriers généraux et leur famille ont été retrouvés torturés et assassinés à leur domicile... Après avoir écarté la piste des indépendantistes corses, le premier attentat ayant eu lieu à Ajaccio, la police concentre ses recherches sur la vengeance maniaque d'une victime du fisc. Ce qui fait beaucoup de suspects possibles...

S'agit-il d'un seul tueur, ou de plusieurs ? Se sont-ils rencontrés sur le forum Internet *Morofisc* ? Qui se cache derrière ce sigle ? Pour David Meyer, journaliste d'investigation qui a surnommé l'assassin Janus, l'histoire est peut-être plus simple qu'il y paraît, mais pas moins dangereuse, car si Janus est celui qu'il croit, il est fou à lier.

P.J. Lambert joue avec un fantasme courant, spécialement réconfortant à l'approche du paiement du dernier tiers provisionnel : se venger des impôts, et pousse le jeu très loin, avec une première partie sanglante ; la suite sur un ton plus léger trouve le moyen d'être souvent drôle et tient assez bien en haleine un lecteur retenu autant par les personnages que par l'intrigue.

* P.J. Lambert : *Morofisc* ; Plon, 270 p., 14 euros.

» VOYAGE BRETON

Il pourrait s'agir d'un jeu de questions historiques, géographiques, littéraires, musicales, orthographiques, gastronomiques, folkloriques ou d'actualité consacrées à la Bretagne à même de vous faire sentir les limites de vos connaissances. Ce serait déjà intéressant. Mais Jean-Pierre Colignon, époustoufflant érudit, ne se borne pas à vous donner la bonne réponse ; il analyse aussi les alternatives, et finit par offrir, avec l'air de se jouer, un étonnant ensemble de connaissances.

A.B.

* Jean-Pierre Colignon : *Ma Bretagne, la connaître et l'aimer en s'amusant* ; Jean Picollec, 310 p., 19 euros.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 13

□ UNE LÉGENDE NOIRE

Henri II et Catherine de Médicis

Dessinée par les pamphlétaires huguenots, l'image déformée de Henri II, et plus encore celle de son épouse, n'ont cessé d'être véhiculées par les historiens hostiles à la monarchie. Leur réhabilitation reste difficile.

Né en 1519, puîné de François I^{er} et de Claude de France, Henri, duc d'Orléans, n'était pas appelé à régner. La mort soudaine de son frère changea la donne. Au grand dam du roi... Il n'aimait guère ce fils et, si, en 1526, devoir, en échange de sa propre liberté, livrer en otage à Charles Quint le dauphin, « *trésor de la France* », lui avait brisé le cœur, y joindre le duc d'Orléans lui avait moins coûté. De cette longue captivité espagnole, où son aîné contracta la tuberculose qui l'emporta prématurément, Henri rapporta un caractère introverti, peu fait pour l'aider à conquérir l'affection paternelle.

Fin manœuvrier, vrai capétien

Didier Le Fur, son dernier biographe, le met d'emblée en évidence : Henri n'aurait pas dû régner. On s'était gardé de l'y préparer, dans la crainte ordinaire du tort causé au roi par ses cadets. Pis encore : la propagande royale, si active chez les derniers Valois, l'avait superbement ignoré dès sa naissance, tandis qu'à grand renfort de prophéties, elle prédisait à un dauphin qui n'atteignit pas ses vingt ans un avenir impérial...

Le Fur ne cultive pas l'anecdote et le travail remarquablement fouillé qu'il propose est avant tout un portrait du roi, non de l'homme derrière la fonction. Quelle image Henri II veut-il renvoyer de lui-même ? Quel rôle joue-t-il ? Quelles ambitions incarne-t-il ? Très vite, se dessinent, entre l'avenir que François I^{er} croyait avoir tracé, les objectifs qu'il avait fixés, et ceux de Henri II, une rupture, un refus de toute continuation du programme paternel. Évident dès les premières heures du règne, en 1547, avec le renvoi immédiat de la coterie de la duchesse d'Étampes, favorite du monarque défunt, et le rappel du connétable de Montmorency, jadis disgracié, le changement l'est bien davantage quand Henri marque son désintérêt pour les possessions italiennes, longue chimère de ses prédécesseurs. Plus réaliste, il se fixe d'autres priorités : reprise de Calais sur l'Anglais, consolidation des frontières de l'Est par la conquête des Trois Évêchés.

Bilan considérable aux yeux de la postérité, mais invisible pour les contemporains. Eux ne virent que la lourde défaite de Saint-Quentin en août 1557, l'humiliation infligée par Philippe II lors du traité du Cateau-Cambrésis, qui soulignait le renoncement aux conquêtes italiennes. C'est oublier que, dans l'esprit du roi, ce n'était qu'une trêve ; seule sa mort accidentelle, en 1559, la rendit définitive.



Le futur Henri II ne fut pas préparé à régner.

Le Fur démonte la mise en scène du pouvoir royal, son rapport à l'opinion publique, la perception de la politique par ceux qui comptent, en France et à l'étranger, les changements apportés par l'imprimerie et la diffusion des idées ou des critiques. Face à cette modernité en marche, Henri II se révèle fin manœuvrier et vrai Capétien, conscient des intérêts de la France. Cela l'amène à prendre contre les Réformés, qui menacent l'unité du royaume, des mesures sévères. Ils ne le lui pardonneront pas, présentant sa disparition comme une manifestation de la justice divine. Le plus étonnant étant qu'ils voient alors en la reine, contre laquelle ils s'acharneront ensuite, leur alliée la meilleure...

Mission impossible

Catherine de Médicis ne partage pas, en effet, l'opinion de son mari quant aux mérites d'une répression ; faire des martyrs lui paraît, à raison, une erreur. Autant qu'elle le pourra, elle tentera, pendant quarante années de pouvoir direct ou indirect, de l'éviter. Jean-François Solnon, auteur d'une très remarquable réhabilitation d'Henri III (Perrin), s'est aussi intéressé à sa mère, et a tenté de dégager une image de la Régente qui ne soit pas la caricature surgie des attaques protestantes et ligueuses, puis des auteurs des Lumières et enfin des fantasmes romantiques. Tâche ardue. Lorsque tant de scories sont venues recouvrir la mémoire d'un personnage historique, que tant de mensonges ont été ressassés à son propos, jusqu'à s'imposer comme une vérité intangible, il est presque vain d'essayer de rétablir la réalité. Figure archétypale de la mauvaise reine, étrangère, ambitieuse, criminelle, l'Italienne a servi les intérêts de trop d'ennemis de la monarchie. Re-

venir sur son portrait entraînerait de dangereuses remises en cause des idées reçues. C'est tout à l'honneur de Solnon d'avoir accepté cette mission impossible et de proposer de Catherine un portrait équilibré, honnête, juste.

Pour la paix civile

S'il est attentif aux sentiments de son héroïne, conscient que le fait d'être orpheline à l'âge d'une semaine, otage des factions florentines, menacée de mort par les ennemis des Médicis, puis, en tant que leur seule héritière légitime, objet de convoitises matrimoniales peu désintéressées, pèse lourd dans la construction d'une personnalité, Solnon constate aussi combien l'adolescente maîtrise déjà les pires situations. Intelligente, courageuse, pragmatique, elle sait, parce qu'elle est une fille et, à ce titre, ne dispose ni de la force ni de la violence comme moyens de défense, biaiser, ruser, accommoder, afin de survivre, voire de triompher. Cette stratégie féminine sera interprétée par une historiographie masculine comme la preuve d'une duplicité monstrueuse, quand elle n'est qu'une nécessité. Solnon le comprend.

Il faut replacer le rôle de Catherine, veuve à quarante ans d'un homme qu'elle avait adoré quoiqu'il lui eût imposé sa liaison avec Diane de Poitiers, dans le contexte du temps. Aux velléités des Grands de profiter de l'extrême jeunesse du roi pour s'imposer aux affaires s'ajouta la crise religieuse, les principaux rivaux, Guise d'un côté, Bourbons et Montmorency de l'autre, s'étant divisés en catholiques inconditionnels et protestants politiques, factions entre lesquelles nul arrangement n'était possible. L'incontestable grandeur de Catherine aura été d'essayer de sauver la paix civile, ne consentant à la violence que lorsque

toute conciliation devenait irréaliste. Soumise aux menaces de l'Espagne, et aux plaintes de Rome, il lui fallut du caractère pour imposer sa vision du bien du royaume. Le principal reproche qui lui fût fait est d'avoir refusé d'entrer dans les querelles particulières pour ne songer qu'à l'intérêt commun : position intenable face à des factions emportées par leurs passions...

Partis pris

La parution d'une nouvelle biographie de la reine, signée Jean-Pierre Poirier, marque les limites d'un travail de réhabilitation universitaire. S'adressant au grand public, l'auteur ne va pas à l'encontre de ses partis pris. Puisque tant d'historiens ont instruit à charge contre Catherine, pourquoi plaider sa cause ? Voici donc, utilisées contre elle, les anecdotes graveleuses, les accusations de luxure et de sadisme, même si nul ne sait si Brantôme, en les relatant, parlait de la reine ; son goût supposé pour les sciences occultes et les poisons, son absence prétendue de discernement dans les affaires, l'inexistence de « *son programme politique* », son manque de sérieux dans l'étude des dossiers, sa responsabilité dans la préparation de la Saint-Barthélemy, tous points dont Solnon a démontré l'inanité.



Certes, Jean-Pierre Poirier le reconnaît, Catherine eut le mérite de séparer le temporel du spirituel, elle a anticipé sur « *les valeurs républicaines* »... Mais elle ignorait tout des mouvements économiques ; pis encore, elle ne s'y intéressait pas ! Son œuvre de mécène, ambitieuse, n'a pas survécu aux drames des temps : et qu'importe qu'on ne puisse l'en tenir responsable ! Enfin, elle aurait considéré la France comme un bien de famille qu'il fallait à tout prix conserver à ses fils. Mais n'est-ce pas le rôle d'une reine régente, et l'un des intérêts essentiels d'un système qui soustrait le pouvoir aux ambitions personnelles des compétiteurs ? En cela, Catherine fut exemplaire. Reste que notre époque peine toujours davantage à le comprendre.

ANNE BERNET

* Didier Le Fur : *Henri II* ; Tallandier, 625 p., 30 €.

* Jean-François Solnon : *Catherine de Médicis* ; Perrin, 450 p., 23 €.

* Jean-Pierre Poirier : *Catherine de Médicis* ; Pygmalion, 450 p., 24,50 €.

Le Trésor
de l'Action française



Sous la direction de **Pierre Pujo**, avec Sarah Blanchonnet, Stéphane Blanchonnet, Grégoire Dubost, Michel Fromentoux, Vincent Gaillere, Pierre Lafarge, Aristide Leucate, Alain Raison, Francis Venant.

Depuis qu'elle a été fondée en 1899, l'école d'Action française a produit un nombre considérable d'ouvrages de critique historique, politique, littéraire, qui, ensemble, constituent un trésor. Ils contiennent une abondante matière de réflexions qui permettent de comprendre non seulement l'histoire du X^e siècle mais aussi les événements que nous vivons aujourd'hui. Trente et un de ces ouvrages ont été sélectionnés pour faire l'objet d'articles publiés dans *L'Action Française 2000* en 2004 et 2005. Tel quel, ce recueil d'articles permet de comprendre l'originalité de la pensée politique de l'Action française dont les années ont confirmé la solidité. À travers les études publiées, le lecteur se familiarisera avec la pensée de Jacques Bainville, Augustin Cochin, Léon Daudet, Pierre Gaxotte, Pierre Lasserre, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, le marquis de Roux, Henri Vaugoeis. ■

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1226 : Un fastueux "Lion"

Restaurateur de l'unité de foi, grand rassembleur du royaume, Louis VIII mena en Languedoc la croisade contre les albigeois et l'hérésie cathare. La menace "séparatiste" était tout juste écartée lorsqu'il s'éteint, victime de la dysenterie.

Cette année-là, la troisième de son règne, Louis VIII, trente-neuf ans, menait en Languedoc la croisade contre les albigeois. « *Majestueux et compréhensif* », comme le décrit Ivan Gobry dans son récent et excellent ouvrage ¹, il savait, en habile capétien, montrer suffisamment de force pour, sans en abuser, intimider les rebelles, les amener à se désolidariser de l'hérésie cathare et à se rallier à la couronne.

Implacable

Cela n'était pas allé tout seul. Louis, que nous avons vu dans nos articles précédents s'illustrer tout jeune auprès de son père Philippe II Auguste, avait déjà multiplié les prouesses au point d'être appelé « *le Lion* ». Implacable contre le fourbe et méchant Jean Sans Terre, roi d'Angleterre, qu'il avait vaincu magnifiquement, à La Roche-aux-Moines (2 juillet 1214) en conquérant l'Anjou quelques jours avant que Philippe Auguste ne remportât la victoire de Bouvines (27 juillet) contre toute une coalition germano-anglo-flammande (voir *L'AF 2000* du 20 novembre 2008), le jeune Louis s'était alors vu offrir la couronne d'Angleterre par les barons anglais révoltés contre Jean Sans Terre. Il était entré solennellement dans Londres mais, à la mort de Jean, il n'avait pas tardé à renoncer sagement à cette entreprise démesurée et s'était effacé devant l'héritier anglais qui allait devenir Henri III (1217).

Le jeune Louis était encore prince héritier quand l'hérésie cathare, pourtant déjà combattue par la prédication de saint Dominique, était devenue un grave danger, non plus seulement pour



la foi, mais aussi pour le royaume puisqu'elle animait dans tout le midi de la France un sentiment qu'on dirait aujourd'hui séparatiste. Cette curieuse religion, comme toute hérésie caricature de la vraie et dont le premier "concile" s'était tenu en 1165 à Albi (d'où le nom d'albigeois donné à ses adeptes), se prétendait assoiffée de pureté et assimilait la matière au mal. Elle niait le mariage et la famille, autorisait la débauche secrète et préconisait la désobéissance à toute autorité civile ou religieuse. De nombreux seigneurs languedociens, dont le comte de Toulouse, y voyaient une occasion de refuser l'allégeance au roi et aussi de s'emparer des biens de l'Église.

Non seulement le pape, mais aussi les seigneurs du Nord pressaient Philippe Auguste de se lan-

cer dans une croisade, surtout après l'assassinat du légat du pape Pierre de Castelnau en 1208 par un écuyer du comte de Toulouse. Simon de Montfort, à la tête des seigneurs du Nord, avait remporté des victoires et avait offert en hommage au roi son suzerain les terres confisquées aux seigneurs hérétiques, mais il était mort en reprenant Toulouse (1218). Tout était à recommencer. Le prince Louis était alors allé les aider, avait pris Marmande, puis avait dû rentrer.

La soumission du midi

Devenu roi, Louis avait d'abord dû se soucier des domaines occupés par les Anglais. Ainsi avait-il pris Niort et soumis le Périgord (1224). Mais en 1226, plus pos-

sible de résister au pape : il dut se décider à réunir une armée à Bourges et s'en alla mettre le siège devant Avignon, ville stratégique aux confins du Comtat Venaissin inféodé au comte de Toulouse et du royaume d'Arles allié à l'empereur. La croisade prit trois mois de retard, mais la porte du Languedoc s'ouvrait et la rébellion put constater la force et la détermination du roi de France. Une ruée d'actes de soumission s'ensuivit (Beaucaire, Nîmes, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Pamiers...), tandis que le comte de Toulouse s'enfermait chez lui.

Suivre la coutume capétienne

Ainsi, dit Ivan Gobry, Louis VIII venait « *d'éteindre l'hérésie cathare et de réunir à la couronne les terres des barons qui la soutenaient* ». Hélas, au retour, cette armée couverte de gloire fut frappée par la dysenterie. Beaucoup moururent. À Clermont, le roi tomba gravement malade. À Montpensier il fallut le transporter à l'abbaye bénédictine. Les Grands réunis d'urgence reconnurent sans mal que la succession reviendrait au fils aîné du roi, Louis, alors âgé de treize ans. Celui-ci n'avait pas encore été sacré mais il était évident pour tous que le salut de la royauté et de la France consistait à suivre la coutume capétienne.

Il fut aussi décidé que l'épouse du roi, Blanche de Castille, serait régente du royaume, et les Grands qui pouvaient penser qu'une femme ne saurait pas leur en imposer allaient vite s'apercevoir qu'ils se trompaient...

Alors mourut en paix le 8 novembre Louis VIII, restaurateur de l'unité de foi et grand rassembleur du royaume, chef d'État pacifique. Ce « *fastueux personnage, mort trop jeune*, dit Gobry, *n'en a pas moins préparé le règne glorieux de son fils* ». ...Le futur saint Louis, sacré à Reims dès le 29 novembre. Il ne fallait pas laisser le trône vacant !

MICHEL FROMENTOUX

1 - Ivan Gobry : Louis VIII, fils de Philippe II ; *Pygmalion*, 238 p., 20,90 €.

UN PEUPLE D'INSOUMIS

À l'approche du référendum sur le traité de Lisbonne, retour sur l'histoire de l'Irlande et de ses relations avec la France.



Sous Louis XIV fut créée, au sein de l'armée française, une brigade irlandaise formée de catholiques fuyant les persécuteurs anglais et brûlant d'en découdre avec eux. Le 22 juin 1728, pour avoir refusé d'assister à l'office protestant, un soldat avait été fouetté à mort deux jours durant. Les massacres de femmes et d'enfants, perpétrés sous l'œil complaisant du

Parlement de Londres, laissèrent des cicatrices dans la mémoire de ce peuple d'insoumis. « *L'histoire de l'Irlande, pendant les cinquante années qui avaient suivi sa conquête par Guillaume III, est un sujet de honte éternelle pour les Anglais* », souligne l'historien Green.

LOUIS XV, ARBITRE EUROPÉEN

Commémorant la victoire française de Fontenoy, les Irlandais apposèrent l'inscription suivante sur l'immense croix celtique livrée en 1907 : « *À la mémoire des soldats de la Brigade irlandaise qui [...] se vengèrent de la violation du traité de Limérick.* » Après la bataille, Louis XV avait fait promulguer des soins à tous les blessés. Monarque exemplaire, "humaniste concret" à la suite de saint Louis, il était devenu l'arbitre européen. Sous son règne se prépara une révolution outre-Manche. Le prince Stuart envisageait un débarquement pour renverser une dynastie étrangère. Il était soutenu

par l'Irlande, l'Écosse et même des protestants ralliés. Toutefois, le roi de France restait prudent, évitant de s'immiscer dans la politique intérieure anglaise. D'autant que notre marine de guerre était trop faible pour mener une campagne d'envergure. Le roi savait le coût d'une guerre de succession, étant sorti de celle de Pologne. Il était aussi impliqué dans la succession d'Autriche et ne se voyait pas lancé dans celle d'Angleterre.

DES CHIMÈRES BALAYÉES

Mais les solutions aux problèmes européens se trouvaient pour l'heure sur la Tamise et non sur le continent, Louis XV en était conscient. Il « *n'interviendra à Londres que pour se montrer Roi Très Chrétien, en parlant encore en faveur de l'humanité* », raconte Paul Del Perugia. « *La "philosophie", les idées londonniennes, la politique qu'avait tenté d'acclimater en France le Régent Philippe d'Orléans, parurent sans racines et brus-*

quement balayées. Le peuple s'enthousiasmait, comme Voltaire, pour la bataille de Libération sous les murs de Londres. Ses vœux montaient bruyamment vers le prétendant Stuart. » George II sentait sa couronne fragilisée. Quand Charles-Edouard débarqua, il fallut aller le chercher en Allemagne où il festoyait... « *Le déroulement des événements révéla mieux que toute l'Encyclopédie et tous les philosophes réunis comment fonctionnaient réellement des institutions libérales. Leurs réflexes sanglants n'incitèrent nullement Louis XV à les acclimater en France* », poursuit raconte Paul Del Perugia. Rappelons la proposition de l'indépendantiste Daniel O'Connell (député en 1828 et lord-maire de Dublin en 1841), entouré de ses partisans lors du voyage du comte de Chambord : créer « *une brigade irlandaise au service d'Henri V pour reconquérir le trône de ses aïeux* ». Pourquoi pas ?

FRÉDÉRIC WINKLER

Cela faisait dix ans que Bonaparte avait mis un terme à l'insurrection de l'Ouest. De sa prise de pouvoir en novembre 1799 à la signature des traités de pacification, six mois avaient suffi à régler un conflit interminable. En apparence. Devenu empereur, Napoléon continuait à avoir peur des chouans. Il avait retourné Bourmont, liquidé Frotté et ses lieutenants, envoyé Cadoudal et ses compagnons à l'échafaud, et redoutait encore une renaissance du mouvement. Jugeant Mainiaux, Bretons, Bas Normands et Hauts Angevins si ancrés dans leurs convictions royalistes qu'aucune séduction n'opérerait sur eux, l'empereur n'avait pas essayé de se les attacher et, tandis qu'il caressait la Vendée et soutenait à prix d'or sa reconstruction, les départements du Nord de la Loire faisaient l'objet d'une surveillance policière constante et de tracasseries à l'encontre des anciens chouans. Mauvaise politique qui entretenait les rancoeurs et maintenait l'adversaire d'hier dans son opposition, et l'espoir d'une occasion de reprendre les armes.

L'Ouest mécontent

Se présenterait-elle ? Si elle se présentait, les Blancs pourraient-ils la saisir ? Nombre d'officiers royalistes, héritiers des chefs disparus, croupissaient dans les geôles impériales. Ceux qui avaient échappé aux recherches et n'avaient pas quitté la France, s'ils se faisaient prendre, finissaient devant un peloton d'exécution. Tel avait été, en 1805, le sort de Pierre Guillemot en Morbihan, et, en 1808, de La Haye-Saint-Hilaire, l'un des derniers survivants des réseaux La Rouërie. Les hommes laissés libres de leurs mouvements étaient, à tort ou à raison, estimés peu dangereux : mariés et chargés de famille, vieillissants, traînant les séquelles de leurs blessures et de la clandestinité, désillusionnés souvent, ils ne s'étaient pas ralliés au régime mais ne paraissaient plus susceptibles de lui nuire.

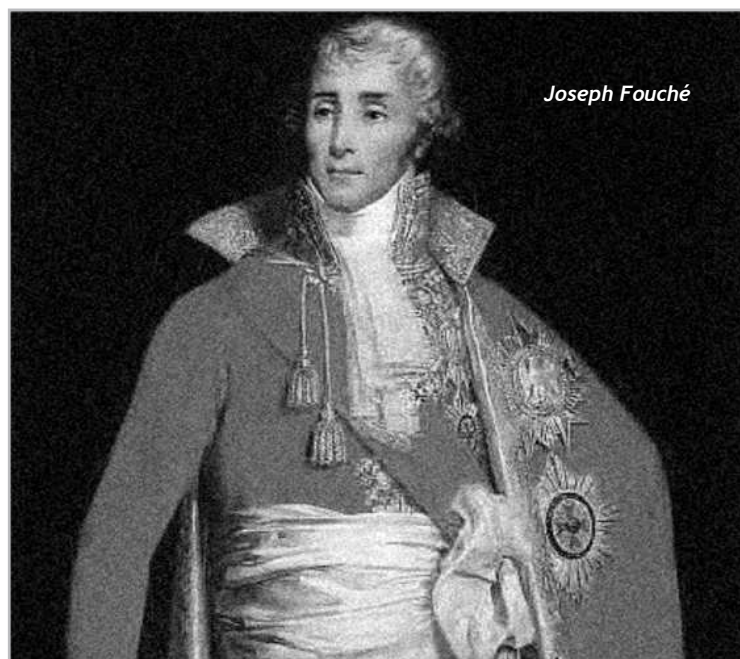
1808 marqua un tournant. En mai, Napoléon intervint en Espagne, et ce choix stratégique fut interprété, par l'état-major britannique, comme une faute à exploiter. Le moment sembla propice à la reprise de la guerre civile dans l'Ouest où le mécontentement fermentait : trop d'impôts, trop de jeunes gens envoyés aux armées, trop de morts. On signalait un nombre croissant de réfractaires fuyant la conscription et prenant les bois, soldats potentiels d'une nouvelle chouannerie. Les relations entre l'empire et Rome se tendaient. On évoquait une éventuelle arrestation de Pie VII, l'annexion des États pontificaux. Si les catholiques basculaient dans l'opposition armée, tout redevenait possible. Restait à les encadrer. Seuls les royalistes en étaient capables.

Les Anglais, qui, en 1803, avaient lâché les chouans, se tournèrent vers les Princes et leur demandèrent de réactiver leurs réseaux. Ou ce qu'il en restait. Tout ou presque avait été anéanti, jus-

IL Y A 200 ANS

Ces Messieurs de la fidélité

Armand de Chateaubriand et Robert d'Aché furent mêlés aux complots royalistes ourdis contre Napoléon. Retour sur l'histoire qui les opposa à Fouché et ses sbires, avec le soutien aléatoire de l'Angleterre.



Joseph Fouché

qu'aux lignes de courrier entre les îles anglo-normandes et les côtes bretonnes. Par mesure d'économie mal comprise, les derniers officiers français engagés dans l'affaire avaient été privés de leur solde, misérable comparée aux risques insensés qu'ils prenaient à chaque voyage. Là aussi, les pertes avaient été lourdes, les disparus jamais remplacés, l'esprit de sacrifice se faisant rare ; les survivants passaient la quarantaine, âge avancé pour ce métier. Ils étaient deux : Noël Prigent et Armand de Chateaubriand, qui, de longue date, ne pouvaient se souffrir.

Agent double

Prigent, depuis qu'il s'était fait arrêter en 1795 par les Bleus, leur servait d'agent double. Il avait, sans être démasqué, causé un tort énorme aux Royaumes. Redoutant que Chateaubriand eût des soupçons, il l'avait calomnié auprès de leurs supérieurs, le faisant passer pour un ivrogne dont l'imprudence expliquait ces échecs répétés. Ce mensonge avait fonctionné, Chateaubriand, au terme de trente missions réussies, avait été mis à pied, bien qu'il eût femme et enfant, et désespérément besoin de gagner leur vie. Cependant, la chance de Prigent tourna. En juin 1808, arrêté de nouveau, il alléguait vainement des services rendus à la République, livra inutilement tous les renseignements en sa possession sur une possible prise d'armes, et fut fusillé. À Jersey, où l'on ignorait son double jeu, on crut à une perte immense, et, comme l'on n'avait personne d'autre, on reprit Chateaubriand.

Il s'agissait de contacter en Bretagne le comte de Goyon, agent de renseignement qui lui remettrait un état des installations navales brestoises, espionnage caractérisé. Le 3 janvier 1809, en possession des docu-

ments, Chateaubriand rembarqua. Le temps était horrible. Impossible de rallier Jersey. Drossé vers la côte française, Armand jeta la sacoche à la mer, lestée afin de couler à pic. Le 9 janvier, les douaniers le ramassèrent, à demi noyé, sur une plage de la Manche ; on l'expédia à Paris. Hormis son nom et son émigration, l'on n'avait rien de tangible contre lui lorsque la marée rapporta au rivage les documents, intacts... La serviette contenait aussi des pamphlets contre l'empereur, et les mieux informés prétendirent qu'ils pesèrent davantage dans la condamnation à mort du dernier courrier des Princes que les renseignements militaires.

François-René de Chateaubriand, élevé avec Armand, qui avait partagé avec lui les malheurs de l'armée des Princes, fit l'impossible pour sauver son cousin. Sorti du rôle d'opposant adopté à la mort du duc d'Enghien, il frappa à toutes les portes, mendia, supplia comme il ne l'eût pas fait pour sauver sa propre peau. Se traîna aux pieds de Fouché, lequel apprécia la chose puis le mit à la porte avec ces bonnes paroles : « Ne vous inquiétez pas, monsieur le vicomte ! Je suis certain que M. de Chateaubriand saura très bien mourir. »

La police sur les dents

Le 31 mars 1809, Vendredi saint, Armand mourait, très bien, en effet, fusillé contre un mur de l'École militaire. François-René, pris dans les embouteillages parisiens, arriva trop tard pour le revoir. Ce drame lui inspirerait quelques-unes des plus belles pages des *Mémoires d'outre-tombe*, et une rancune éternelle contre Fouché. Ce fut tout. Napoléon n'aimait pas montrer qu'il avait des opposants et les faisait supprimer avec discrétion. Inutile de publier de si fâcheux exemples.

Cependant, les révélations de Prigent, comme les rapports Goyon, prouvaient qu'il se préparait quelque chose et la police était sur les dents. Louis XVIII, en effet, s'était décidé à ordonner une quatrième chouannerie.

L'abbé Guillevic fut chargé de porter ses consignes aux officiers bretons. Or, au lieu d'obéir, ceux-ci posèrent leurs conditions. Ils ne refusaient ni de se battre ni de mourir. Seulement, ils voulaient que, cette fois, leur sacrifice servît à quelque chose. Aussi ne bougeraient-ils que si l'un des Princes prenait en personne le commandement. Le duc de Berry accepta. Il achevait ses préparatifs quand survint la nouvelle de la victoire de Napoléon à Wagram. Les Anglais se désengagèrent, sans se soucier de ceux qu'ils avaient exposés.

Le piège

Le plus en danger était le comte Robert d'Aché, ancien officier de Frotté, puis de Cadoudal qu'il avait secondé dans la préparation du "coup essentiel" avant de réussir à quitter la France après l'arrestation de Georges. Sa connaissance du terrain, irremplaçable, l'avait conduit à reprendre du service à bientôt cinquante ans. Débarqué en Cotentin au printemps 1809, il s'occupait à remonter les réseaux de l'Ouest avec un succès inespéré. Presque tous ceux qu'il contactait se disaient prêts à marcher. D'Aché, pourtant, trop longtemps exilé et ignorant l'efficacité de la police impériale, négligea un détail crucial : ses amis, royalistes notoires, étaient surveillés, leurs visiteurs fichés et suivis. On identifia le chouan. Cela effraya. Sa perte fut décidée.

Pendant l'été, des arrestations se produisirent, des provocateurs ayant tiré des renseignements aux plus jeunes militants, enthousiastes, imprudents, et totalement ignorants des nécessités de l'action clandestine. Suivit une rafle massive qui mena en prison, ou au peloton, les cadres du mouvement. D'Aché, lui, fila à temps. Il savait la partie perdue, voulait



regagner l'Angleterre, attendre la prochaine fois. Il se replia sur la Normandie où il comptait trouver une barque pour Jersey. Fouché s'en doutait.

L'ignoble Fouché

Parmi les contacts du chouan, figurait l'une de ses anciennes amours, la marquise de Vaubadon. D'Aché lui faisait une absolue confiance. À tort. La dame, perdue de dettes, était à vendre. Le ministre de la Police lui offrit une somme assez conséquente pour la remettre à flots, en échange de sa complicité dans l'assassinat de son amant. Quand le comte se présenta chez elle, elle lui ouvrit les bras, promit un guide, un bateau, l'évasion. Et, la nuit du 7 au 8 septembre, le confia aux soins d'un passeur prétendu, en fait le gendarme Foisson. À l'aube du lendemain, le cadavre de Robert d'Aché fut retrouvé, couvert de blessures, mutilé, sur une plage entre Le Luc et La Délivrande, dans le Calvados.

Fouché, coutumier de ce genre d'affaires, avait, d'ordinaire, d'excellentes explications à en donner, propres à déshonorer les victimes à la place des bourreaux. Mais, preuve que l'opinion virait de bord, les Normands n'en crurent pas un mot, crièrent au scandale, contraignant le préfet à désavouer la méthode. Quant à Mme de Vaubadon, qui osa paraître au théâtre de Caen drapée dans un châle écarlate, elle dut quitter la salle aux cris de « *traï-tresse, tes vêtements sont rouges du sang de d'Aché !* » Barbey d'Aurevilly faillit faire de l'incident l'une de ses *Diaboliques*, mais y renonça. La télévision devait, en revanche, tirer de cette tragédie, dans les années 1970, l'un des épisodes de la série *Schulmeister, espion de l'empereur*. Jean Piat y incarnait un Robert d'Aché plus vrai que nature.

ANNE BERNET



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 65 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Tél. Courriel

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

Bien que l'Action française ne se berçât d'aucune illusion sur le suffrage universel et ne crût pas aux "bonnes élections", elle favorisa la candidature de personnalités royalistes dans l'élan de la victoire de 1918 à laquelle elle avait si largement contribué. C'est ainsi que Léon Daudet fut élu député de Paris. Le grand orateur allait disposer d'une tribune extraordinaire.

L'illusion des "bonnes élections"

La droite républicaine, le parti des honnêtes gens, conservateurs raisonnables, modérés, bons Français, détenait près des trois quarts des mandats. Les autorités morales comme le cardinal Amette, archevêque de Paris, ayant recommandé de voter « sagement », les pestiférés de la vraie droite avaient été exclus de l'Union nationale et ne se trouvaient qu'en petit nombre.

Le livre de souvenirs *Député de Paris* rapporte la carrière parlementaire de Daudet et démonte le mécanisme interne des assemblées élues : c'est un excellent antidote aux séductions du parlementarisme. Le directeur du journal *L'Action Française* va montrer comment les honnêtes élus de 1919 vont être trompés par les vieux routiers de la politique républicaine. Tandis que les élus anciens combattants coupaient la parole aux politiciens embusqués lors de la première séance, Daudet nous montre Aristide Briand rassurant à mi-voix ses petits amis : « *Nous gardons les cadres* », c'est-à-dire la haute administration des ministères, la police, les préfets, les comités électoraux. Les bonnes élections ne sont qu'un miroir aux alouettes. Daudet mettra en lumière les deux principes qui commandent aux assemblées démocratiques, l'ignorance et la peur.

LIVRE POLITIQUE

Le parlementarisme autopsié

Le livre de souvenirs *Député de Paris* ¹ rapporte la carrière parlementaire de Léon Daudet et démonte le mécanisme interne des assemblées élues. Un excellent antidote aux séductions du parlementarisme.



Le Parlement : un « baroque dépotoir de lâchetés, d'incapacité et d'idées fausses »

Il analyse la législature en la suivant pas à pas. Millerand forme le cabinet mais remplace bientôt à l'Élysée Deschanel frappé de troubles mentaux. En 1921, Aristide Briand devient président du Conseil et Daudet, dans un chapitre intitulé *L'Amorce de la trahison de Briand*, dépeint l'individu le plus néfaste de la III^e République : « *Tout en lui était veule, l'allure, le regard d'eau sale, avec un crapaud endormi au*

fond... » La chambre conservatrice avait consenti à investir l'ancien secrétaire général du Parti socialiste, rapporteur en 1905 de la loi de Séparation de l'Église et de l'État ! Un discours du député royaliste à propos de ses lâches concessions à l'Allemagne à la conférence de Cannes l'amènera à démissionner. Daudet, avec la vraie droite, fait accéder Poincaré aux affaires et pousse à l'occupation de la Ruhr. Poincaré est

un patriote mais il tombe vite dans la veulerie parlementaire. L'occupation de la Ruhr sous l'impulsion de l'Action française est payée par l'assassinat de Marius Plateau et de Philippe Daudet.

Les braves gens « *assez bêtes et bons* » qui composaient la chambre dite "bleu horizon", tant elle comptait d'anciens combattants, poussèrent la naïveté jusqu'à voter quelques semaines avant la fin de la législature, à la demande d'un ministre des Finances retors, une augmentation d'impôts touchant les fonctionnaires et les classes moyennes ! Et ce fut la victoire du Cartel des gauches le dimanche 11 mai 1924, le dimanche noir.

Instruire en faisant rire

Le courage et l'éloquence de Léon Daudet et de quelques autres députés comme Xavier Vallat ne purent empêcher la décadence, puis la déconfiture d'une chambre conservatrice que pourrit la démocratie parlementaire. Et, battu aux élections, Daudet quitta « *pour n'y pas revenir, ce baroque dépotoir de lâchetés, d'incapacité et d'idées fausses, où j'avais usé, en vain, quatre ans et demi de mon existence. Mon échec du 11 mai 1924 fut ainsi, pour moi, une délivrance.* »

On ne saurait évoquer ce livre sans parler de la verve du grand polémiste. Que de personnages apparaissent vivants, croqués d'un



trait de plume, le plus souvent dans leurs ridicules comme Marcel Cachin, « *l'extatique à la tête de veau* ». Voyons Alexandre Ribot : « *Ce saule pleurard était alors président du Conseil, avec des yeux larmoyants, une voix mélodieuse bien timbrée et une ondulation capillaire indéfrisable.* » On ne peut retenir ce livre sans citer au moins un dialogue. Léon Daudet se moque d'Aristide Briand et de son accent : « *- Libre à vous d'insulter l'heume qui tient, à c'moment, le drapeau de la France édvant l'étranger. - Mais je ne vous insulte pas, mon pauvre ami. C'est le vide de vos paroles qui me fait rire. - Monsieur Daudet, je vous en prie, reprenait paternellement le président Péret. - Pardon, Monsieur le Président, c'est M. Briand qui me cherche querelle. Il n'est tout de même pas interdit de rire. M. Briand n'est pas Caligula. - Cali... quoi ?... demandait Briand... L'inculture de Briand était proverbiale.* » Léon Daudet instruit en faisant rire, comme la comédie corrige les mœurs.

GÉRARD BAUDIN

1 - Léon Daudet : *Député de Paris* ; Bernard Grasset, 1933.

POUR EN FINIR AVEC LA REPENTANCE



En sous-titrant ainsi son numéro consacré à la Colonisation (octobre 2009), la revue *Historia* manifeste avec beaucoup de tact et de prudence une réelle volonté de dépassionner le débat sur les « *aspects positifs* » et aussi de montrer que l'histoire mieux connue peut unir les esprits et les cœurs.

Nous ne partageons pas la vénération des rédacteurs pour la philosophie des Lumières qu'ils lient à la colonisation. Pourtant nous lisons avec intérêt l'article très mesuré du professeur Daniel Lefeuvre expliquant que la colonisation doit d'abord être saisie comme « *une rencontre* » : « *Celle-ci fut souvent violente. Mais elle ne s'est jamais réduite à cet aspect.* » Et d'ajouter : « *Pourquoi taire, cependant, qu'une fois passées les violences des*

conquêtes - et dont les intensités ont été, au demeurant, très inégales d'un territoire à l'autre - la colonisation a mis fin aux guerres et révoltes internes qui ravageaient jusque là, à rythme rapproché, les territoires colonisés ? [...] Faut-il nier les bienfaits de cette paix coloniale qui apporta aux populations une sécurité dans la vie quotidienne que la plupart n'avaient jamais connue ? Qui permit, également, la suppression des coutumes barbares pratiquées dans certaines régions d'Afrique, notamment le cannibalisme et les sacrifices humains [...] ? »

MISSION CIVILISATRICE

Au sujet de la mission « *civilisatrice* » et « *éducative* » de la France, qu'évoque l'historien Pierre Montagnon, des pages fort honnêtes montrent, photos à l'appui, que les missionnaires, tant en matière d'hospitalisation que de créations d'écoles et de lutte contre l'esclavage ont joué un rôle essentiel. Certes, des aspects « *négatifs* » sont indéniables dans cette vaste épopée et le professeur Amaury Lorin évoquant les gigantesques chantiers ouverts dans une optique saint-simonienne, donc économiste et affairiste (et héri-tière des fameuses Lumières, ajouterons-nous), rappelle que ces travaux ont causé

des milliers de morts parmi ces hommes réquisitionnés et arrachés à leur village, déportations perpétrées par l'appât de l'or et des épicés comme l'écrit Michel Vergé-Franceschi.

De bonnes pages signées Laurence Mon-nais évoquent le dévouement magnifique des médecins luttant contre les épidémies ; ici domine la grande figure du docteur Schweitzer. Autre figure riche d'humanité, celle de Lyautéy qui du Ton-kin à Madagascar et au Maroc a tant œu-vré pour faire rayonner notre belle langue que les présidents Houphouët-Boi-gny et Léopold Sédar Senghor allaient considérer comme un merveilleux outil pour l'intelligence.

ASPECTS POSITIFS

La décolonisation a eu lieu dans la précipitation. Résultat : aujourd'hui, recrudescence de la maladie du sommeil en Afrique et installation d'un néocolonialisme qui asservit bien des pays africains et qui, ici ou là, enrichit les narco-trafiquants....

Suit un débat sur l'enseignement à l'école des « *aspects positifs* » de la colonisation (loi du 23 février 2005) où s'opposent Ivan du Roy qui ne voit que l'enrichissement qu'auraient recherché les métropoles en

colonisant et Guy Pervillé qui apprécie dans cette loi de 2005 son « *caractère glorificateur* » comme celles qui ont créé le 11 novembre ou le 8 mai, alors que les autres lois « *mémorielles* » sont toutes des lois de repentance...

POLITICIENS INFECTÉS

En refermant ce dossier, en dépit des auteurs, nous sommes plus que jamais convaincus que l'entreprise colonisatrice globalement très honorable pour la France, était quand même au-dessus des forces de politiciens infectés par l'idéologie des Droits de l'Homme. Propageant trop souvent dès l'école ce faux évangile, ils ont forgé des armes pour se faire battre. D'abord en colportant le libéralisme économique sans cœur, incapable de comprendre les besoins spécifiques des hommes de ces pays. Ensuite en enseignant aux indigènes que l'homme a plus de droits que de devoirs et que donc les rapports entre peuples comme entre individus reposent plus sur la liberté des plus forts ou des plus révolutionnaires que sur l'entraide et la complémentarité. Sans compter que le vide religieux propre au laïcisme a laissé le champ libre à l'islam...

M.F.

Conseil national

Le Conseil national du CRAF se réunira le 3 octobre. Son président, Olivier Perceval, y exposera le bilan des actions menées au cours de l'année 2008-2009. Il présentera aussi sa nouvelle équipe et ses choix pour l'année qui commence. Le Conseil national aura pour tâche de le reconduire dans ses fonctions, de valider ses choix stratégiques pour cette nouvelle année. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement de cette assemblée.



Rentrée étudiante

Vous pouvez dès à présent noter que la rentrée politique de l'Action française aura lieu le 9 octobre à 18 h 30 (au 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er}) en présence d'Olivier Perceval, secrétaire général du mouvement d'AF, président du CRAF, et de Romain Hellouin, son adjoint. Olivier présentera à l'assistance les conclusions du Conseil national du 3 octobre et exposera les grandes lignes politiques de l'année militante. Romain présentera en détail l'organisation pratique des divers projets prévus pour l'année. Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable, à la fois convivial et motivant, qui marquera le lancement d'une année militante qui s'annonce déjà riche en actions. N'hésitez pas à faire venir vos amis et votre entourage : il va y avoir de quoi faire !



AF Meaux

Les sections de province redémarrent leurs activités. Bravo à la section de Meaux qui est dans les premières à annoncer sa rentrée : ce sera le 1^{er} octobre à 20 heures précises au bar Le Bureau (entre l'Hôtel de Ville et la gare). Autour d'un pot convivial aura lieu une présentation du plan d'actions pour l'année, suivie d'une distribution de matériel militant (autocollants et tracts). La soirée se terminera, pour les plus motivés, par un collage.

<http://afmeaux.over-blog.com>
meaux.viveleroi@gmail.com



Ventes à la criée

Les ventes à la criée ont redémarré et les équipes de vendeurs se reconstituent. La section de Paris a d'ores et déjà dépassé les cinquante exemplaires vendus pour le dernier numéro !

Quelle section fera encore mieux ?

Où que vous soyez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes.

Pour Maubert-Mutualité, prendre contact avec Frédéric Wincler : fredericwincler@yahoo.fr ; **pour Montparnasse, Notre-Dame-du-Lys, Rennes, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-michel**, prendre contact avec Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.



TRADITION ROYALISTE

La Saint Michel à Jambles

Le dimanche 27 septembre, les royalistes se sont réunis en Bourgogne autour de leur doyenne, Madame Péreyrol. Tous les âges étaient représentés pour trinquer à la santé du roi ! Compte rendu de la journée.

Les lys fleurissaient aux bou-tonnières ce dimanche, sous le ciel de Jambles, pour la quarante-cinquième fête de la Saint Michel où s'étaient donné rendez-vous les royalistes de Chalon, Lyon, Grenoble et Paris autour de leur doyenne Madame Péreyrol. Organisée avec talent par Alexandre Boritch, président de la fédération Bourgogne-Rhône-Alpes, la journée a débuté par une messe suivie d'un dépôt de gerbe. Puis nous nous sommes tous retrouvés dans un chai voisin où plus de cent royalistes de



tous âges ont trinqué à la santé du roi. Le copieux repas qui suivit eut un franc succès puisque soixante-dix convives se régalaient des plats et chants de nos hôtes. Rendez-vous est déjà pris l'année prochaine au même endroit, mais cette dynamique fédération emmenée par Alexandre

ne compte pas s'arrêter à cet événement : en plus des tractages, collages, ventes et actions régulières, elle nous attend d'ores et déjà tous pour sa galette des rois début janvier.

J-B DE L'AVIATH

» ADHÉSIONS

Vous aimez le mouvement d'AF ? Vous le soutenez ? Alors : pensez à votre adhésion ! Il n'est jamais trop tard pour le faire, l'adhésion est de 32 euros pour un an, dont la moitié est reversée à la section locale de votre choix. Les petits fleuves faisant les grandes rivières, c'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets. Alors adhérez et faites adhérer !

CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.
Chèques à l'ordre du CRAF.

» AUTOCOLLANTS

Les nouveaux autocollants sont toujours à disposition aux locaux, n'hésitez pas à en réclamer ! (1,40 euros pour dix autocollants)

» BOUTIQUE ROYALISTE

Des cravates en soie fleurdelisées sont disponibles au prix de 60 euros l'unité.

Commandes à adresser au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS. Chèques à l'ordre du CRAF



» BLOG

Le blog de l'Action française étudiante est fin prêt pour la rentrée, n'hésitez pas à le visiter : www.afe-blog.com

Bordeaux : déjeuner-débat

Réunion de rentrée suivie d'un déjeuner sous la présidence de Vincent Gaillère le vendredi 16 octobre, à 11 h 30 précises, au restaurant Le Xaintraillais, 114 boulevard du maréchal Leclerc, 33000 Bordeaux.

Le professeur Charles Daney, ancien secrétaire de la Société de géographie, traitera du thème suivant : **Philippe Ariès, historien d'Action française, sa vie et son œuvre, vingt-cinq ans après son décès**. Le professeur Daney est l'auteur de plusieurs ouvrages dont l'Histoire de la Gironde, Une Enfance girondine et Arcachon sous Napoléon III. Il dédicacera ses ouvrages. Livres neufs et anciens, journaux, stands divers.



* Participation : 24 euros par personne. Chèque à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W BOR ; inscription impérative avant le 13 octobre 2009 à CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX.

Paris : banquet camûelot

Rendez-vous le dimanche 4 octobre à 12 heures.

Participation : 20 euros.

Renseignements et inscription : actionroyaliste@yahoo.fr



» NAISSANCE

Nous apprenons avec joie la naissance de Dauphine Hubert, fille de nos amis Charles-Henri et Aude Hubert, née le 2 août 2009.

» MESSE

Une messe sera célébrée le mardi 6 octobre à 10 heures, en l'église Saint-Germain de

l'Auxerrois, Paris 1^{er}, à l'intention de Nicolas Kayanakis, rappelé à Dieu il y a un an.

» INFORMATION

Arts et Lettres de France organise son 31^e Grand Concours littéraire international comprenant les rubriques suivantes : classique, sonnet, ballade, néo-classique,

humour et vers libres en poésie ; roman, conte, nouvelle, essai, biographe, ouvrage historique, pièce de théâtre en prose. Le règlement sera envoyé à toute demande accompagnée d'une enveloppe timbrée adressée à cette adresse : Concours littéraire, 34 rue Frantz Despagnet 33000 BORDEAUX. Site internet : www.artsetlettresdefrance.fr

❑ CHEMIN DE PARADIS

Promenade dans un jardin maurrassien

**Les jardins de Maurras à l'honneur, à Lyon comme à Martigues..
Ou comment une mairie communiste entretient un patrimoine politiquement très incorrect... Visite guidée !**

Pour un royaliste, même pour un maurrassien qui connaît par cœur la célèbre formule du maître, « *tout désespoir en politique est une sottise absolue* », il n'est pas toujours facile de conserver intact son optimisme devant le spectacle de la France contemporaine. Personnellement, - et je l'ai déjà écrit dans nos colonnes -, il m'arrive parfois de m'interroger sur la permanence du pays réel.

Des inquiétudes dissipées

Heureusement, certaines expériences sont là pour nous rendre quelques raisons d'espérer. La visite que ma femme et moi avons faite cet été de la maison de Maurras à Martigues en fait partie. En appelant début août le musée Ziem, dont dépend la bastide du chemin de Paradis, afin de nous faire ouvrir le jardin et la maison, je dois avouer cependant que je nourrissais quelques craintes. Comment une mairie communiste s'occupait-elle d'un patrimoine aussi politiquement incorrect que la maison d'un écrivain monarchiste, d'un penseur considéré comme le Marx du nationalisme, d'un académicien de droite ayant apporté son soutien au maréchal Pétain et voué pour cette raison à un véritable purgatoire littéraire et politique ?

Les faits dissipèrent finalement ces craintes. Non seulement l'accueil fut chaleureux au téléphone mais encore, l'on nous dépêcha une jeune étudiante, native de Martigues, pour nous faire visiter les jardins. Cette jeune



Des jardins pensés par Maurras pour donner une forme sensible et végétale à ses conceptions esthétiques

fille, prénommée Florence, charmante, souriante, manifestement passionnée par l'histoire locale et qui connaissait bien son sujet, nous autorisa même à jeter un rapide coup d'œil à l'intérieur de la maison, où nous pûmes constater qu'un ouvrier, employé par la mairie, s'affairait à la remise en état des souvenirs de Maurras (entre-

tien et conservation des livres, dépoussiérage des vêtements, etc.). Par la suite, elle nous fit part de l'image de Maurras qui subsistait dans sa propre famille où l'on considérait le chef de l'Action française, selon ses propres termes, comme un compatriote extrêmement gentil et comme un voisin aimable et accueillant.

Pour la bonne intelligence de la suite de mon propos, il faut dire que si je m'étais enfin décidé à mettre à exécution le projet longtemps caressé de me rendre à Martigues et de visiter la maison de Maurras et ses jardins, c'était en grande partie grâce à une autre étudiante, non moins souriante, non moins charmante et non moins passionnée par l'histoire mais celle-ci originaire de notre bonne ville de Lyon. Nadège Molière, puisqu'il s'agit d'elle, vient de soutenir un magnifique travail de recherche (Master 1) sur les jardins de la maison de Maurras en relation avec ses idées politiques et littéraires. Elle a participé au cours de l'année universitaire écoulée à plusieurs permanences d'AF à Lyon. Elle a lu durant la même période un nombre de textes de Maurras, tant littéraires que politiques, qui a de quoi faire rougir beaucoup de nos militants. Pourtant, elle n'est pas venue à nous par la politique et son sujet lui a été proposé par son directeur de recherche.

Journées du patrimoine

Or, nous l'apprîmes par notre guide, Florence, à l'occasion de notre visite estivale, la mairie de Martigues (en particulier M^{me} Camille Bertrand-Hardy, chargée de la maison de Maurras au musée Ziem) avait décidé pour les journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre, d'ouvrir les jardins de la bastide à la visite sous la conduite de Nadège Molière. Revenu à Lyon, j'appelai donc Na-



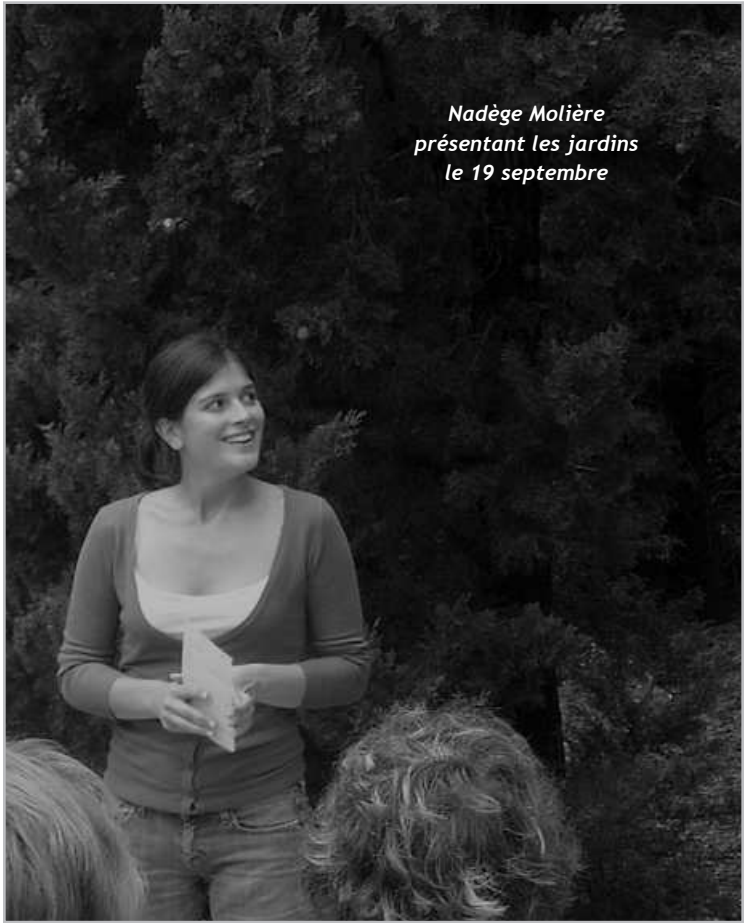
dège qui me confirma la nouvelle et je prévins nos militants et sympathisants afin d'organiser un déplacement à Martigues à cette occasion.

Conférence

Le 19 septembre, j'eus donc le privilège, en compagnie d'une petite délégation de la section de Lyon, de pouvoir à nouveau suivre une visite des jardins pensés par Maurras pour matérialiser en quelque sorte son amour de sa petite et de sa grande patrie et donner une forme sensible et végétale à ses conceptions esthétiques. Notre amie Nadège nous fit profiter du fruit de ses recherches conduites dans les textes de Maurras sur son jardin ainsi que dans les papiers de l'architecte chargé à l'époque par le maître de la réalisation des travaux. L'enthousiasme de la conférencière et l'intérêt du public, une centaine de personnes sur les deux journées, venue principalement de Martigues et des environs, témoignent de la vigueur du rayonnement de Maurras dont l'œuvre et les conceptions continuent aujourd'hui encore de vivre dans de jeunes intelligences.

Une conférence à Lyon, que nous projetons d'organiser dans le cadre de l'AF, devrait donner très prochainement un nouveau prolongement au travail de Nadège.

STÉPHANE BLANCHONNET



*Nadège Molière
présentant les jardins
le 19 septembre*



*La bastide du chemin de Paradis
en août dernier*